

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**

Rapport financier  
**du deuxième trimestre de 2016**  
pour la période close le 2 juillet 2016

# Sommaire

<b>Rapport de gestion</b>	<b>1</b>
Importance relative et énoncés prospectifs	1
1 Résumé	2
2 Activités de base et stratégie	7
3 Facteurs de rendement clés	7
4 Capacités	7
5 Risques et gestion des risques	9
6 Liquidités et ressources en capital	10
7 Évolution de la situation financière	14
8 Revue des activités d'exploitation	16
9 Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables	23
<b>États financiers consolidés résumés intermédiaires</b>	<b>24</b>
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire	24
État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière	25
État consolidé résumé intermédiaire du résultat global	26
État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres	27
État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie	28
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires	29
1 Constitution, activités et instructions	29
2 Règles de présentation	29
3 Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées	30
4 Autres actifs courants	30
5 Immobilisations	31
6 Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	32
7 Impôt sur le résultat	34
8 Autres éléments du résultat global	34
9 Provisions	35
10 Passifs éventuels	35
11 Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers	37
12 Autres charges d'exploitation	39
13 Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement	39
14 Transactions avec des parties liées	39
15 Informations sectorielles	40

## Rapport de gestion

Le rapport de gestion fournit un exposé décrivant les résultats financiers et les changements sur le plan de l'exploitation de la Société canadienne des postes (la Société ou Postes Canada) et de ses filiales Les Investissements Purolator Ltée (Purolator), Groupe SCI inc. (SCI) et Innovapost Inc. (Innovaposte) pour le deuxième trimestre clos le 2 juillet 2016 et pour les deux premiers trimestres de 2016. Ces sociétés sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada ou de Groupe d'entreprises. Chacun des trimestres de la Société compte 13 semaines, et le présent rapport de gestion vise les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 2 juillet 2016. Le rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 2 juillet 2016, lesquels ont été préparés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), et sont présentés en dollars canadiens. Nous recommandons également la lecture de cette information à la lumière des états financiers consolidés annuels et du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Les résultats financiers figurant dans le rapport de gestion sont arrondis au million près, tandis que les pourcentages connexes sont calculés en fonction de chiffres arrondis au millier près. À moins d'indication contraire, les renseignements du présent rapport de gestion sont en vigueur le 25 août 2016.

La direction est responsable des renseignements présentés dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et le rapport de gestion. Toute mention des termes « nos », « notre » ou « nous » désigne la direction de Postes Canada. Le Conseil d'administration, sur la recommandation de son Comité de vérification, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion ainsi que des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Correspondance-réponse d'affaires<sup>MC</sup>, Courrier de quartier de Postes Canada<sup>MC</sup>, Courrier personnalisé de Postes Canada<sup>MC</sup>, Médiaposte avec adresse<sup>MC</sup>, Médiaposte sans adresse<sup>MC</sup>, Poste-lettres<sup>MC</sup> et Poste-publications<sup>MC</sup> sont des marques de commerce de la Société canadienne des postes.

### Importance relative

La direction évalue l'information qui doit être fournie dans le rapport de gestion selon le principe de l'importance relative comme guide aux fins de déclaration. La direction considère que des renseignements sont importants s'il est probable que leur omission ou une déclaration inexacte influencerait sur les décisions prises par l'utilisateur moyen en fonction de tels renseignements financiers.

### Énoncés prospectifs

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et le rapport de gestion renferment des énoncés prospectifs qui rendent compte des attentes de la direction en ce qui concerne les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, les résultats d'exploitation, le rendement ainsi que les perspectives et les occasions commerciales du Groupe d'entreprises. En général, les énoncés prospectifs sont désignés par des mots ou des expressions tels que « planifie », « prévoit », « s'attend à ce que », « croit », « estime », « a l'intention de » ou d'autres mots et expressions similaires. Ces énoncés prospectifs ne sont pas des faits, mais seulement des estimations relatives aux résultats futurs. Ces estimations reposent sur certains facteurs ou hypothèses concernant la croissance prévue, les résultats d'exploitation, le rendement, les perspectives et les occasions commerciales (les hypothèses). Bien que la direction considère ces hypothèses comme étant raisonnables compte tenu des renseignements disponibles, elles peuvent se révéler incorrectes. Ces estimations relatives aux résultats futurs dépendent d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner des différences considérables entre les résultats réels et les attentes du Groupe d'entreprises. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent notamment les risques et incertitudes énoncés dans la section 5 – Risques et gestion des risques à la page 9 du présent rapport de gestion (les risques).

Lorsque le Groupe d'entreprises présente des informations financières prospectives ou des perspectives financières, par exemple des renseignements sur la croissance et le rendement financier futurs, ces renseignements servent à décrire ses attentes futures. Les lecteurs sont donc avertis que ces données pourraient ne pas être appropriées à toute autre fin. En outre, les informations financières prospectives et les perspectives financières, ainsi que l'information prospective de manière générale, reposent sur les hypothèses et sont assujetties aux risques.

Il est vivement recommandé aux lecteurs de bien prendre en compte ces facteurs lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs. À la lumière de ces hypothèses et risques, les événements prévus dans ces énoncés prospectifs pourraient ne pas se produire. Le Groupe d'entreprises ne peut pas garantir que les résultats et les activités prévus se réaliseront. Par conséquent, il est recommandé aux lecteurs de ne pas prendre ces énoncés pour des faits.

Les énoncés prospectifs figurant dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et le rapport de gestion sont seulement pertinents en date du 25 août 2016; la Société ne prévoit pas mettre à jour publiquement ces énoncés pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs, de changements de situation ou de toute autre raison après cette date.

## 1 Résumé

### *Aperçu du Groupe d'entreprises de Postes Canada et résumé du rendement financier*

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada est composé de Postes Canada et de ses filiales : Les Investissements Purolator Ltée, Groupe SCI inc. et Innovapost Inc. Fournissant de l'emploi à près de 64 000 personnes, il s'agit de l'un des plus importants employeurs au Canada. En 2015, ses employés ont livré près de 9 milliards d'articles de courrier, de colis et de messages à 15,8 millions d'adresses à l'échelle du pays. Le secteur Postes Canada exploite le plus vaste réseau de vente au détail au Canada, lequel compte plus de 6 200 bureaux de poste au pays. Postes Canada, qui est devenue société d'État en 1981, rend compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement. Son actionnaire unique est le gouvernement du Canada.

Aux termes de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, Postes Canada a la mission d'exploiter un service postal dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada. La Société offre ainsi des services postaux de qualité à tous les Canadiens, dans les régions rurales et urbaines, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises, et ce, d'une manière sécurisée et financièrement autonome.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société canadienne des postes comprennent les comptes du Groupe d'entreprises. Postes Canada est le plus important secteur, ayant enregistré des produits de 3,2 milliards de dollars pour les deux premiers trimestres de 2016 (79,4 % du total des produits) et de 6,3 milliards de dollars pour l'intégralité de l'exercice clos le 31 décembre 2015 (78,5 % du total des produits). Trois secteurs opérationnels à présenter ont été identifiés : Postes Canada, Purolator et Logistique.

### Changements significatifs et évolution des activités

Postes Canada se trouve à une étape cruciale de son histoire. Les entreprises et les ménages canadiens communiquant de plus en plus en ligne, les volumes du service Poste-lettres<sup>MC</sup> ont grandement diminué. En 2015, nous avons livré 3,4 milliards d'articles Poste-lettres du régime intérieur, soit une diminution de 1,6 milliard d'articles (ou de 32 %) par rapport à 2006, année où ces volumes ont atteint leur point culminant. Alors qu'il est improbable que notre principal secteur d'activité (Courrier transactionnel) se redresse, nous avons été en mesure de tirer profit de l'occasion que nous a offerte l'Internet, soit de livrer davantage de colis puisque les Canadiens achètent de plus en plus d'articles en ligne. Même si les colis et le marketing direct représentent des occasions pour Postes Canada, la croissance de ces deux secteurs ne pourra générer de revenus suffisants pour compenser le déclin de l'activité de base de livraison des lettres et régler les obligations au titre des régimes de retraite, ni pour permettre à la Société d'investir dans son réseau et dans le service à la clientèle. Cette croissance ne sera donc pas suffisante pour assurer à Postes Canada son autonomie financière à long terme.

Pour ce qui est du secteur Postes Canada, les négociations avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes se sont poursuivies dans le deuxième trimestre afin de conclure deux nouvelles conventions collectives, soit l'une avec l'unité de négociation Exploitation postale urbaine (STTP-EPU) et l'autre avec l'unité de négociation Factrices et facteurs ruraux et suburbains (STTP-FFRS). Ces conventions collectives visent environ 40 000 employés. Les négociations ont débuté en janvier 2016 et, d'avril à la fin de juin, de nombreuses rencontres entre Postes Canada et le Syndicat ont eu lieu, ce qui comprend quelque 60 jours de conciliation et près de 30 jours de plus avec des médiateurs fédéraux. Dans le cadre de récents échanges, Postes Canada a clairement indiqué que les salaires et les prestations de retraite des employés réguliers actuels allaient être protégés, l'objectif étant de négocier des conventions collectives dont les modalités sont équitables pour ses employés, mais qui reflètent également la nature changeante de l'entreprise et les besoins de ses clients. Malgré les offres de dernière minute qu'ont déposées les deux parties au début de juillet, leurs efforts sont demeurés infructueux et elles ne se sont toujours pas entendues sur les principaux enjeux. Le 10 juillet 2016, à la demande de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail, la Société a convenu d'avoir d'autres rencontres et d'axer ses efforts sur les négociations. Celles-ci se poursuivent et la Société est déterminée à en arriver à des ententes à la fois abordables et raisonnables.

Même si les incertitudes qu'ont engendrées ces négociations prolongées ont eu très peu de répercussions sur les revenus de Postes Canada au deuxième trimestre, le risque d'un arrêt de travail est toujours présent et de nombreux clients ont pris d'autres dispositions afin d'assurer la livraison de leurs articles de courrier et de leurs colis. Il va sans dire que retrouver l'élan que nous avait apporté le cybercommerce posera son lot de défis et les incertitudes qui persistent pourraient se traduire par un préjudice important à la Société à long terme.

Nous évaluons assidûment les conséquences de ces négociations et celles que pourrait avoir un arrêt de travail pour notre entreprise et nos clients. L'issue de ces pourparlers influera fortement sur notre capacité à atteindre l'autonomie financière à long terme.

En outre, la première étape de l'examen indépendant de Postes Canada qu'avait annoncé le gouvernement du Canada a débuté en mai. Celui-ci a entrepris cet examen afin de s'assurer que les Canadiens reçoivent des services postaux de qualité, à des tarifs raisonnables. L'examen sera effectué en deux étapes : au cours de la première, un groupe de travail, formé de quatre personnes, recueillera des renseignements, procédera à des analyses et, d'ici septembre 2016, remettra un document de travail à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement. Ce document présentera les options viables, leurs coûts et leurs répercussions pour les services postaux au Canada. Comme seconde étape, ce document sera fourni à un comité parlementaire qui mènera des discussions avec les Canadiens sur les choix qui s'offrent à eux. De septembre à novembre 2016, le comité parlementaire consultera les Canadiens au sujet de ces choix et, d'ici la fin de 2016, il devrait soumettre ses recommandations au gouvernement. Celui-ci annoncera sa décision au printemps de 2017 au sujet de l'avenir des services

postaux en se fondant sur les commentaires des Canadiens. Postes Canada travaillera de concert avec le gouvernement du Canada afin de déterminer la meilleure voie à suivre étant donné les défis constants auxquels est confronté le système postal canadien.

## Points saillants financiers

Pour le deuxième trimestre clos le 2 juillet 2016, le Groupe d'entreprises de Postes Canada enregistre un résultat avant impôt de 9 millions de dollars, comparativement à un résultat avant impôt de -4 millions de dollars pour la période correspondante de 2015. Pour les deux premiers trimestres de 2016, le Groupe d'entreprises affiche un résultat avant impôt de 44 millions de dollars, contre un résultat avant impôt de 18 millions de dollars pour les deux premiers trimestres de 2015. La progression des résultats du Groupe d'entreprises au deuxième trimestre et dans les deux premiers trimestres de 2016 découle surtout de ceux du secteur Postes Canada.

Ce secteur présente un résultat avant impôt de 1 million de dollars pour le deuxième trimestre de 2016, par rapport à un résultat avant impôt de -31 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2015. Pour les deux premiers trimestres de 2016, Postes Canada enregistre un résultat avant impôt de 45 millions de dollars, comparativement à un résultat avant impôt de -7 millions de dollars pour la période correspondante de 2015. L'amélioration des résultats au deuxième trimestre et dans les deux premiers trimestres de 2016 est avant tout attribuable à l'essor du secteur Colis, aux articles de courrier additionnels qu'a générés le Recensement de 2016, à la diminution des charges au titre des avantages du personnel et à la baisse de celles associées aux programmes par suite de la suspension du Plan d'action en cinq points, ce qui a été partiellement contré par la hausse des charges liées à la main-d'œuvre. Les résultats des deux premiers trimestres de 2016 sont également touchés par le fait qu'ils comptent un jour ouvrable et une journée payée de moins que dans la période correspondante de 2015. L'effet de cette différence temporaire se sera résorbé d'ici la fin de 2016. Les pourcentages d'écart des produits et des volumes des secteurs d'activité (indiqués ci-dessous) ont été ajustés afin de rendre compte de l'incidence d'une journée de moins.

La possibilité d'un conflit de travail avec le STTP a eu très peu de répercussions sur les produits du secteur Postes Canada au deuxième trimestre de 2016. Cependant, vers la fin du trimestre, de nombreux clients ont pris d'autres dispositions afin d'assurer la livraison de leurs articles de courrier et de leurs colis. Le secteur Postes Canada inscrit des produits de 1 559 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, ce qui traduit une hausse de 41 millions de dollars, ou 2,8 %, par rapport à la période correspondante de 2015. Cette hausse découle principalement de la forte croissance du secteur Colis qu'a générée la vigueur soutenue du marché de livraison des commandes du cybercommerce dans le segment entreprise à consommateur. Le Recensement de 2016 a également eu une incidence favorable sur les produits du secteur Courrier transactionnel au deuxième trimestre. Pour les deux premiers trimestres de 2016, Postes Canada enregistre des produits de 3 185 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 30 millions de dollars, ou 1,8 %<sup>1</sup>, par rapport à la période correspondante de 2015. Cette augmentation est principalement attribuable à celle des produits du secteur Colis (75 millions de dollars) en raison de la vigueur continue du marché de la livraison des commandes du cybercommerce dans le segment entreprise à consommateur, ce qui a été en partie contré par l'érosion des produits du service Poste-lettres (35 millions de dollars), par la baisse de ceux du secteur Marketing direct (19 millions de dollars) à cause de la réduction des volumes, par la progression des autres produits (9 millions de dollars) et par le fait que les deux premiers trimestres de 2016 comptent un jour de moins que dans la période correspondante de 2015.

Le déclin des volumes du secteur Courrier transactionnel s'est poursuivi, ceux-ci ayant reculé de 28 millions d'articles, ou 3,0 %, au deuxième trimestre de 2016 et de 111 millions d'articles, ou 5,0 %<sup>1</sup>, dans les deux premiers trimestres par rapport aux périodes correspondantes de 2015. L'érosion au courrier en raison de la substitution électronique a encore affaibli les volumes en 2016. Cependant, au deuxième trimestre de 2016, l'érosion a été moins prononcée que dans les trimestres précédents grâce aux articles de courrier additionnels (près de 27 millions d'articles) qu'a générés le Recensement de 2016. Compte non tenu de ces articles, les volumes du secteur Courrier transactionnel se seraient contractés d'environ 6 % au deuxième trimestre de 2016 et de 7 % pour les deux premiers trimestres du présent exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2015, ce qui correspond à l'érosion constatée dans les périodes antérieures.

Comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, les volumes du secteur Colis affichent une hausse de 4 millions d'articles, ou 8,5 %, au deuxième trimestre de 2016 et de 9 millions d'articles, ou 11,4 %<sup>1</sup>, pour les deux premiers trimestres de 2016. Les excellents résultats du secteur Colis témoignent de la croissance continue du cybercommerce et des efforts que déploie la Société pour proposer des solutions qui la démarquent de la concurrence.

Par rapport au trimestre correspondant de 2015, les volumes du secteur Marketing direct ont diminué de 35 millions d'articles, ou 2,8 %, au deuxième trimestre de 2016 et, pour les deux premiers trimestres de 2016, ils se sont contractés de 85 millions d'articles, ou 2,7 %<sup>1</sup>, comparativement à la période correspondante de 2015.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

Il incombe à Postes Canada, à titre de répondante de régime, de verser les cotisations pour services rendus à ses régimes de retraite et d'effectuer les paiements spéciaux nécessaires pour combler toute insuffisance de capitalisation. Ces engagements au titre des prestations des régimes de retraite et les obligations au titre des prestations des autres avantages postérieurs à l'emploi sont considérables; ils continuent d'influer fortement sur le rendement financier de la Société et, si ce n'était de l'allégement temporaire de l'obligation d'effectuer des paiements spéciaux au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime), ils exerceraient une pression sur ses ressources de trésorerie. En février 2014, le gouvernement du Canada a accordé à Postes Canada un allégement la dispensant d'effectuer des paiements spéciaux au Régime pour la période allant de 2014 à 2017.

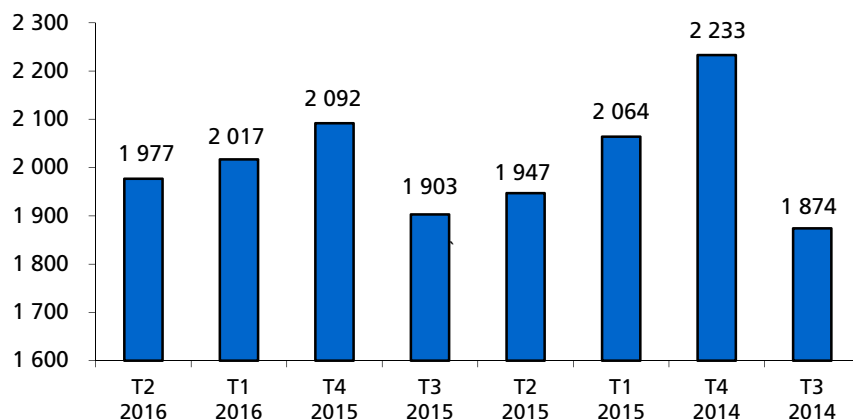
Les fluctuations des taux d'actualisation, les rendements des placements et d'autres hypothèses actuarielles créent de la volatilité d'une période à l'autre et engendrent par conséquent des risques financiers et de liquidité à long terme importants pour la Société. Au cours du deuxième trimestre de 2016, cette volatilité a eu des répercussions négatives sur les régimes à prestations déterminées du Groupe d'entreprises, donnant lieu à des pertes de réévaluation de 777 millions de dollars après impôt, comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, et dégradant le solde des capitaux propres du Groupe d'entreprises, lequel solde se situe à -2 891 millions de dollars au 2 juillet 2016. Les pertes de réévaluation enregistrées au deuxième trimestre de 2016 résultent principalement de la réduction des taux d'actualisation en 2016. La volatilité influe également sur la situation de capitalisation du Régime. Son déficit sur le plan de la solvabilité (selon la valeur marchande de ses actifs) est passé de 6,1 milliards de dollars au 31 décembre 2015 à un montant estimatif de 8,1 milliards de dollars à la fin du deuxième trimestre de 2016 à cause d'une importante réduction du taux d'actualisation en 2016.

Les taux d'actualisation et autres hypothèses actuarielles de l'exercice précédent, ainsi que le solde des actifs des régimes de retraite, sont utilisés pour calculer les charges au titre des avantages du personnel de l'exercice en cours; ces données ont donc une incidence sur les résultats d'exploitation de la Société. La hausse des taux d'actualisation en date du 31 décembre 2015, de même que les rendements positifs des actifs des régimes de retraite en 2015 sont à l'origine de la baisse de 7 millions de dollars, ou 1,9 %, des charges au titre des avantages du personnel au deuxième trimestre de 2016 et de celle de 26 millions de dollars, ou 3,0 %<sup>1</sup>, dans les deux premiers trimestres de 2016 par rapport aux périodes correspondantes de 2015 et ont contribué à l'accroissement de la rentabilité du secteur Postes Canada au deuxième trimestre et dans les deux premiers trimestres de 2016, comparativement à celle enregistrée un an plus tôt. Ces résultats démontrent à quel point les fluctuations des taux d'actualisation, des rendements des placements et d'autres hypothèses actuarielles peuvent causer une forte volatilité des montants figurant dans les états financiers de la Société.

Les diagrammes suivants illustrent les résultats du Groupe d'entreprises pour les huit derniers trimestres. Les volumes ont toujours varié au cours d'un même exercice, les pics de demande de services ayant lieu pendant la période des Fêtes au cours du quatrième trimestre. Les volumes baissent généralement dans les trimestres qui suivent, les creux se produisant pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les coûts fixes importants du Groupe d'entreprises ne varient pas à court terme en raison de ces fluctuations de la demande relative à ses services. Le nombre de jours ouvrables et de journées payées, lequel nombre peut varier d'un trimestre à l'autre, peut également influencer sur les résultats trimestriels.

### Produits d'exploitation consolidés trimestriels

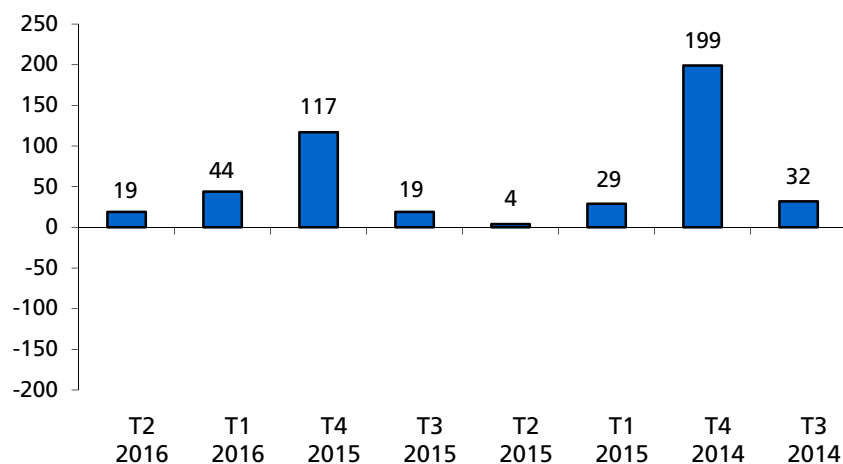
(en millions de dollars)



1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

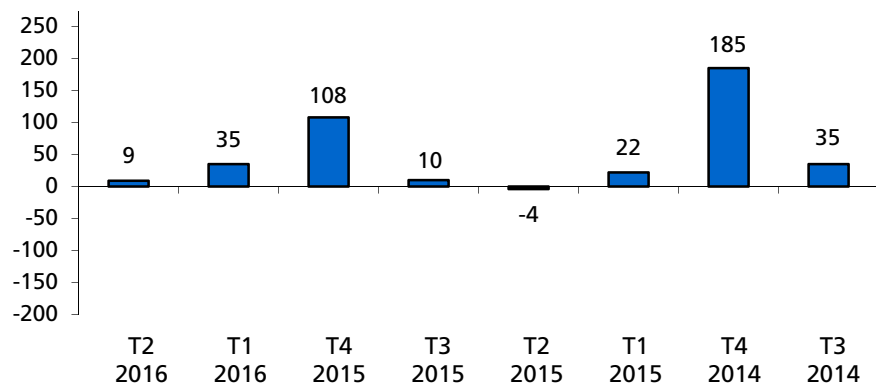
**Résultat d'exploitation consolidé trimestriel**

(en millions de dollars)



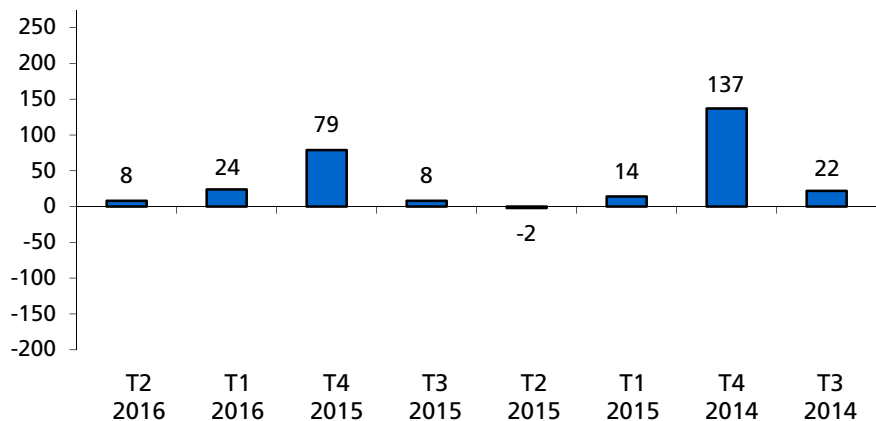
**Résultat consolidé trimestriel avant impôt**

(en millions de dollars)



**Résultat net consolidé trimestriel**

(en millions de dollars)



Le tableau ci-dessous présente le rendement consolidé de la Société pour le deuxième trimestre et les deux premiers trimestres de 2016 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les				Explication
	2 juillet 2016	4 juillet 2015	Écart	%	2 juillet 2016	4 juillet 2015	Écart	%	
État consolidé du résultat global									Points saillants de la section 8 – Revue des activités d'exploitation (page 16)
Produits d'exploitation	1 977	1 947	30	1,5	3 994	4 011	(17)	0,3 <sup>1</sup>	Dans le deuxième trimestre, l'augmentation est principalement attribuable à l'essor du secteur Colis et aux produits additionnels du secteur Courrier transactionnel découlant du Recensement de 2016, pour ce qui est du secteur Postes Canada, ce qui a été en partie contré par le recul des produits du secteur Purolator sous l'effet de la réduction des volumes. Dans les deux premiers trimestres, la diminution provient essentiellement de l'érosion continue des volumes du service Poste-lettres, facteur atténué par la croissance du secteur Colis pour le secteur Postes Canada, de la baisse des produits du secteur Purolator en raison de la contraction des volumes des services de messagerie et du jour ouvrable de moins que comptent les deux premiers trimestres de 2016, comparativement à la période correspondante de 2015.
Charges d'exploitation	1 958	1 943	15	0,8	3 931	3 978	(47)	(0,4) <sup>2</sup>	Pour le deuxième trimestre, l'augmentation est principalement attribuable à la hausse des charges liées à la main-d'œuvre, ce qui est en partie contré par la diminution des charges au titre des avantages du personnel et de celles associées aux programmes par suite de la suspension du Plan d'action en cinq points du secteur Postes Canada. Les résultats des deux premiers trimestres de 2016 sont également touchés par la journée payée de moins qu'ils comptent, comparativement à la période correspondante de 2015.
Résultat d'exploitation	19	4	15	373,4	63	33	30	88,0	
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement	(10)	(8)	(2)	(27,1)	(19)	(15)	(4)	(25,1)	Il n'y a aucun écart important.
Résultat avant impôt	9	(4)	13	–	44	18	26	138,7	
Résultat net	8	(2)	10	–	32	12	20	171,6	
Résultat global	(755)	1 228	(1 983)	–	(1 766)	984	(2 750)	–	L'écart est principalement attribuable à une réduction des taux d'actualisation.
État consolidé des flux de trésorerie									Points saillants de la section 6 – Liquidités et ressources en capital (page 10)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	78	77	1	–	188	110	78	68,5	Il n'y a aucun écart important au deuxième trimestre. Pour les deux premiers trimestres, l'écart est principalement attribuable aux variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, ce qui a été atténué par la hausse des paiements d'impôt sur le résultat.
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(133)	(85)	(48)	(57,0)	(224)	(194)	(30)	(15,9)	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des acquisitions nettes de placements, en partie contrée par la baisse des acquisitions d'immobilisations.
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(6)	(4)	(2)	(40,5)	(68)	(9)	(59)	(603,6)	L'écart est principalement attribuable au remboursement des obligations non remboursables échues en mars 2016.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux, le cas échéant.

2. Après ajustement en fonction du nombre de journées payées, le cas échéant.



## 2 Activités de base et stratégie

### *Examen des activités et de la stratégie de nos secteurs de base*

Postes Canada fait face à un virage monumental, alors que l'avènement des communications numériques a complètement changé la manière dont les Canadiens utilisent les services postaux. Les plateformes numériques remplacent rapidement les documents papier comme moyen privilégié de communiquer, d'expédier et de payer des factures et de faire de la publicité. Ce changement comportemental cause l'érosion marquée des volumes de Courrier transactionnel, qui est son secteur d'activité le plus important, ce qui exerce une pression négative sur les produits d'exploitation, à un moment où le nombre d'adresses dans le réseau augmente chaque année et où la structure des charges liées à la main-d'œuvre demeure essentiellement rigide. Postes Canada doit s'adapter à ce changement et à l'évolution des besoins des Canadiens en étant un catalyseur essentiel pour les communications et le commerce. Postes Canada s'emploie à offrir des services postaux de qualité à tous les Canadiens et à développer les secteurs d'activité Colis et Marketing direct afin d'aider la Société à réussir en cette ère numérique.

Le 5 mai 2016, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il entreprend un examen indépendant de Postes Canada afin de s'assurer que les Canadiens reçoivent des services de qualité à des tarifs raisonnables. Postes Canada travaillera de concert avec le gouvernement du Canada afin de déterminer la meilleure voie à suivre étant donné les défis constants auxquels est confronté le système postal canadien.

Nos activités de base et notre stratégie sont décrites à la section 2 – Activités de base et stratégie du Rapport de gestion annuel de 2015. Aucun changement important n'a été apporté aux stratégies au cours du deuxième trimestre de 2016.

## 3 Facteurs de rendement clés

### *Examen de nos principales réalisations en 2016*

Le secteur Postes Canada utilise des fiches de pointage du rendement pour évaluer les progrès par rapport aux priorités stratégiques et pour fournir à la direction un aperçu détaillé du rendement sectoriel. Les résultats sont transmis mensuellement à la haute direction.

Comme il est indiqué à la section 2.3 – Notre stratégie et nos priorités stratégiques du Rapport de gestion annuel 2015, nos principales priorités stratégiques sont axées sur la croissance de nos secteurs d'activité Colis et Marketing direct.

Les résultats concernant le rendement de 2016 seront mis à jour à la clôture de l'exercice et seront présentés dans le Rapport de gestion annuel de 2016.

## 4 Capacités

### *Examen des enjeux qui ont une incidence sur notre capacité à exécuter les stratégies, à gérer les facteurs de rendement clés et à produire des résultats*

La section 4 – Capacités du Rapport de gestion annuel de 2015 présente un examen de ces questions. Des mises à jour de cette section sont fournies ci-après.

### 4.1 Relations du travail

Le nombre d'employés visés par une convention collective au 31 décembre 2015 et les diverses activités de négociation sont résumés à la rubrique Relations du travail de la section 4.1 – Nos employés du Rapport de gestion annuel de 2015. Une mise à jour des activités de négociation des conventions collectives par secteur est présentée ci-après.

#### Secteur Postes Canada

##### Mise à jour en matière d'équité salariale

En 2012, Postes Canada a commencé le procédé complexe de préparer les paiements à verser aux employés admissibles à la suite de la décision de la Cour suprême du Canada en faveur de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC). Les parties ont ensuite signé un protocole d'entente définissant l'admissibilité, la méthode de calcul, l'application des intérêts et le procédé de paiement. Les paiements en matière d'équité salariale ont débuté en août 2013. Postes Canada collabore avec l'Agence du revenu du Canada et d'autres groupes pour communiquer avec les autres personnes admissibles que la Société n'a pas été en mesure de joindre. La Société a avisé l'AFPC que les anciens employés qui n'auront pu être joints par courrier ou autre mode de notification auront cinq ans pour réclamer les montants auxquels ils ont droit en vertu du protocole d'entente. La période de cinq ans a débuté le 28 juillet 2016.

### **Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA)**

La convention collective conclue entre Postes Canada et l'ACMPA, qui représente les maîtres de poste et les adjoints des bureaux de poste ruraux, a pris fin le 31 décembre 2014. Des négociations ont été entamées au premier trimestre de 2015. Malgré des discussions soutenues, Postes Canada et l'ACMPA se sont trouvées dans une impasse sur des questions clés. Le 16 mars 2016, Postes Canada a informé l'ACMPA qu'elle allait soumettre toutes les questions en litige à un arbitre en vue de la sélection d'une offre finale. Selon cette méthode de résolution de conflits, chaque partie soumet une proposition finale et les documents à l'appui. L'arbitre choisit ensuite une proposition dans son intégralité, sans possibilité de fusionner des éléments des deux propositions. Le 15 août 2016, l'arbitre a décidé d'accepter l'offre finale de Postes Canada, laquelle prévoit de modestes augmentations salariales, un paiement forfaitaire n'ouvrant pas droit à pension, des modifications aux cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et des changements visant les nouveaux employés, dont un régime de retraite à cotisations déterminées, des taux de salaire à l'embauche et des droits à des congés annuels. Cette décision entre en vigueur immédiatement. La nouvelle convention collective de quatre ans prendra fin le 31 décembre 2018.

### **Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Exploitation postale urbaine et Factrices et facteurs ruraux et suburbains**

Les conventions collectives des unités de négociation Exploitation postale urbaine (STTP-EPU) et Factrices et facteurs ruraux et suburbains (STTP-FFRS) ont pris fin le 31 janvier 2016 et le 31 décembre 2015, respectivement, et les négociations avec ces unités ont débuté en janvier 2016. Pour Postes Canada, l'objectif visé par ces négociations demeure le même, soit conclure des conventions collectives négociées qui sont équitables pour ses employés, mais qui tiennent également compte de la nature changeante de ses activités et des besoins de sa clientèle.

Postes Canada a soumis ses offres finales le 25 juin 2016 et le Syndicat y a réagi en présentant les siennes en fin de journée le 1<sup>er</sup> juillet, mais les pourparlers en sont toujours au même point puisque les propositions du Syndicat n'ont pas tenu compte des besoins de l'entreprise à long terme. Le 6 juillet, la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail (la Ministre) a demandé aux deux parties de se soumettre à un arbitrage exécutoire. Postes Canada a accepté, mais le STTP a refusé. Entre-temps, ce climat d'incertitude a commencé à influencer la clientèle, et les volumes d'articles de courrier et de colis ont grandement chuté. Le 8 juillet, Postes Canada a proposé une période de réflexion de 30 jours au terme de laquelle il y aurait arbitrage exécutoire si les parties ne parvenaient pas à un règlement négocié. Une fois encore, le Syndicat a rejeté cette proposition. Le 10 juillet, la Ministre est intervenue et a encouragé les deux parties à poursuivre leurs négociations, lesquelles sont toujours en cours. Cependant, la possibilité d'un arrêt de travail demeure. L'incertitude qui persiste est susceptible de causer un préjudice important à la Société à long terme, puisqu'un grand nombre de clients ont déjà pris d'autres dispositions pour obtenir des services de livraison de leurs articles de courrier et de leurs colis.

En attendant, les modalités des conventions collectives qui ont pris fin continuent d'être en vigueur.

### **Alliance de la Fonction publique du Canada/Syndicat des employés des postes et communications (AFPC/SEPC)**

La convention collective entre Postes Canada et l'AFPC/SEPC prendra fin le 31 août 2016. Aux termes de cette convention, une grève ou un lock-out est autorisé. Le 10 août 2016, l'AFPC/SEPC a déposé un avis de négociation.

### **Secteur Purolator**

La convention collective nationale conclue avec le Conseil canadien des Teamsters, qui représente tous les employés à salaire horaire des opérations, demeure en vigueur jusqu'au 31 décembre 2016. Tous les groupes d'employés administratifs des Teamsters et le Syndicat des employés des postes et communications en Colombie-Britannique ont renouvelé les conventions collectives, qui prendront fin le 31 décembre 2017.

## **4.2 Contrôles et procédures internes**

### **Changements apportés aux contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière**

Au cours du deuxième trimestre de 2016, aucun changement aux contrôles internes à l'égard de l'information financière à fournir qui a eu ou qui pouvait vraisemblablement avoir une incidence importante sur les contrôles internes du Groupe d'entreprises à l'égard de l'information financière à fournir n'a été apporté.

## 5 Risques et gestion des risques

*Examen des principaux risques et incertitudes propres à nos activités et de notre approche pour gérer les risques*

La direction prend en considération les risques et les possibilités à tous les niveaux de prise de décision et a mis en œuvre une approche rigoureuse de gestion du risque de l'entreprise (GRE). Les risques du secteur Postes Canada sont décrits à la section 5.2 – Risques stratégiques et à la section 5.3 – Risques opérationnels du Rapport de gestion annuel de 2015. Des précisions sur l'évolution de ces risques au cours du deuxième trimestre de 2016 sont données ci-après.

Postes Canada a déterminé qu'elle n'a pas à établir de provision pour les actions suivantes qui ont été déposées. Si la résolution ultime de ces actions diffère des évaluations et des hypothèses de la direction, un ajustement pertinent de la situation financière de la Société et de ses résultats d'exploitation pourrait survenir ultérieurement.

### Conventions collectives

Postes Canada mène des négociations avec ses employés qui sont représentés par le STTP en vertu de deux conventions collectives distinctes (EPU et FFRS). Représentant plus de 40 000 employés, le STTP est son plus important syndicat. La Société est déterminée à négocier des conventions qui sont équitables pour ses employés, tout en continuant de fournir aux Canadiens un service de qualité à des tarifs raisonnables. Le risque d'un arrêt de travail demeurera présent tant que des ententes n'auront pas été conclues. L'incertitude persistante, qui a poussé de nombreux clients à prendre d'autres dispositions pour assurer la livraison de leurs articles et colis, pourrait se traduire par un préjudice important à la Société à long terme.

Par ces négociations, Postes Canada entend protéger sa viabilité et sa durabilité financières et en arriver à des règlements assurant un juste équilibre entre les attentes de ses employés et la nécessité de maîtriser ses coûts.

### Services de transport aérien – Canadian North

Le 18 décembre 2007, la société aérienne Canadian North a déposé une réclamation selon laquelle Postes Canada n'a pas respecté ses obligations quant à la prestation de services de transport aérien auprès des collectivités éloignées du Nord dans le cadre du programme Aliments-poste du gouvernement du Canada. Le transporteur aérien réclamait des dommages-intérêts de l'ordre de 75 millions de dollars, plus 1 million de dollars de dommages-intérêts punitifs. Le 2 août 2016, les parties ont convenu d'un règlement hors cours dont le montant est nettement inférieur à celui réclamé à l'origine. Les documents qui donneront lieu au retrait de la réclamation sont en train d'être préparés.

### Plainte en matière d'équité salariale déposée par l'ACMPA

Une plainte a été déposée auprès de la Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) alléguant qu'il y a eu discrimination par la Société en matière de travail à valeur égale. La plainte a été déposée initialement en décembre 1982 par l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA). En mars 2006, sur la recommandation d'un conciliateur, la Commission a refusé d'accueillir la plainte pour motif que celle-ci pouvait être traitée plus adéquatement sous le régime du *Code canadien du travail*. Le 10 octobre 2012, la Société a reçu un avis de la Commission indiquant que l'ACMPA a demandé la réactivation de sa plainte en matière d'équité salariale. La Société a déposé un mémoire juridique complet le 10 décembre 2012, en réponse à l'appel de mémoires de la Commission relativement à la réactivation. Le rapport de l'enquêteur de la Commission, publié le 8 décembre 2014, concluait que, bien que les ententes entre les parties aient résolu les différends en matière d'équité salariale après 1997, la période précédente (de 1991 à 1997) posait toujours problème et que la question devrait être renvoyée au Tribunal canadien des droits de la personne (le Tribunal) sans autre forme d'enquête. Le 30 janvier 2015, Postes Canada a présenté à la Commission un mémoire portant sur ce rapport. En mars 2015, la Commission a statué que le fond de cette affaire devait être entendu par le Tribunal. La requête de la Société en révision judiciaire de la décision de la Commission a été rejetée par la Cour fédérale dans le cadre d'une décision rendue le 28 juillet 2016.

Le 28 août 2015, Postes Canada a remis au Tribunal un avis selon lequel elle déposerait une requête en irrecevabilité de la plainte. Postes Canada a fourni les documents écrits à l'appui de sa requête le 15 avril 2016. À la demande du Tribunal, toutes les parties, soit Postes Canada, l'ACMPA et la Commission ont présenté leurs arguments écrits le 22 juin 2016.

Le 24 août 2016, le Tribunal a interrogé les parties au sujet de leurs demandes concernant l'objection de l'ACMPA à la requête en irrecevabilité déposée par Postes Canada, et il en examine actuellement le bien-fondé.

### Règlement de la Ville d'Hamilton concernant l'installation de BPCOM

La Ville d'Hamilton a adopté un règlement municipal qui obligerait Postes Canada à demander des permis avant de pouvoir installer des boîtes postales communautaires (BPCOM). Le 11 juin 2015, la Cour supérieure de l'Ontario a déclaré ce règlement inopérant et sans effet. Le 6 juillet 2015, la Ville d'Hamilton a interjeté appel de la décision de la Cour supérieure de l'Ontario. La Fédération canadienne des municipalités a obtenu le statut d'intervenant dans cet appel, qui a été instruit le 2 février 2016. Aucune décision n'a encore été rendue à cet égard.

## Révision par la Cour fédérale de la décision de Postes Canada concernant la conversion du service de livraison du courrier à la porte vers des boîtes postales communautaires

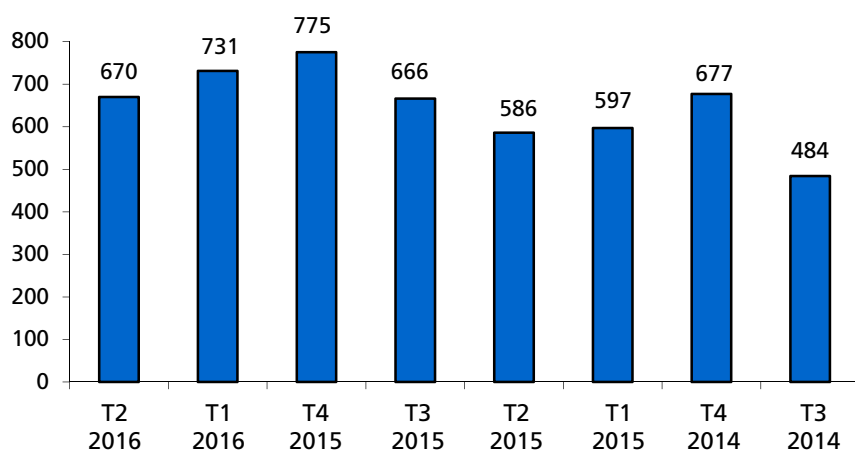
En novembre 2014, le STTP et d'autres organisations ont présenté à la Cour fédérale une demande de révision judiciaire de la décision de Postes Canada concernant la conversion du service de livraison du courrier à la porte vers des boîtes postales communautaires. En vertu d'une requête déposée à la Cour fédérale, certaines communautés urbaines de Montréal se sont vu accorder le statut d'intervenant dans ce dossier en septembre 2015. La date de l'audition de la demande n'a pas encore été fixée. Les parties ont convenu, avec l'aval de la Cour, que la question soit mise en suspens afin de permettre au gouvernement de réaliser son examen de Postes Canada. En octobre 2015, Postes Canada a mis en suspension le programme de conversion du service de livraison du courrier à la porte vers des boîtes postales communautaires.

## 6 Liquidités et ressources en capital

Examen de nos flux de trésorerie, de nos liquidités et de nos ressources en capital

### 6.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars)



Le Groupe d'entreprises dispose de 670 millions de dollars au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au 2 juillet 2016, ce qui représente une diminution de 105 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2015. La baisse s'explique principalement par les acquisitions nettes de placements et d'immobilisations et par le remboursement d'obligations non remboursables, facteurs dont l'incidence a été partiellement contrebalancée par les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation.

### 6.2 Activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 26 semaines closes les		
	2 juillet 2016	4 juillet 2015	Écart	2 juillet 2016	4 juillet 2015	Écart
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	78	77	1	188	110	78

Aucun changement important dans les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation n'est survenu au deuxième trimestre de 2016 par rapport à la période correspondante de 2015. Pour les deux premiers trimestres de 2016, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont augmenté de 78 millions de dollars comparativement à la période correspondante de 2015, ce qui s'explique principalement par les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, dont l'incidence a été atténuée par la hausse des paiements d'impôts.

### 6.3 Activités d'investissement

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 26 semaines closes les		
	2 juillet 2016	4 juillet 2015	Écart	2 juillet 2016	4 juillet 2015	Écart
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(133)	(85)	(48)	(224)	(194)	(30)

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement du deuxième trimestre de 2016 sont en hausse de 48 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2015. Cet écart est principalement attribuable à l'augmentation des acquisitions nettes de placements, partiellement contrée par la baisse des acquisitions nettes d'immobilisations au deuxième trimestre de 2016 comparativement au trimestre correspondant de 2015. Pour les deux premiers trimestres de 2016, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement affichent une augmentation de 30 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2015, ce qui est principalement imputable à l'augmentation des acquisitions nettes de placements, facteur atténué par la diminution des acquisitions d'immobilisations comparativement à la période correspondante de 2015.

#### Acquisitions d'immobilisations

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 26 semaines closes les		
	2 juillet 2016	4 juillet 2015	Écart	2 juillet 2016	4 juillet 2015	Écart
Postes Canada	44	57	(13)	63	104	(41)
Purolator	8	12	(4)	16	17	(1)
Logistique	–	–	–	2	2	–
Éléments intersectoriels et consolidation	(1)	(2)	1	(3)	(2)	(1)
<b>Groupe d'entreprises de Postes Canada</b>	<b>51</b>	<b>67</b>	<b>(16)</b>	<b>78</b>	<b>121</b>	<b>(43)</b>

Les acquisitions d'immobilisations du Groupe d'entreprises ont diminué de 16 millions de dollars entre le deuxième trimestre de 2015 et celui de 2016 et de 43 millions de dollars dans les deux premiers trimestres de 2016 comparativement aux trimestres correspondants de 2015. Les diminutions constatées en 2016 sont principalement attribuables à la réduction des sommes consacrées au Plan d'action en cinq points pour le secteur Postes Canada.

### 6.4 Activités de financement

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 26 semaines closes les		
	2 juillet 2016	4 juillet 2015	Écart	2 juillet 2016	4 juillet 2015	Écart
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(6)	(4)	(2)	(68)	(9)	(59)

Par rapport à la période correspondante de 2015, les sommes consacrées aux activités de financement n'ont que peu changé au deuxième trimestre de 2016. Pour les deux premiers trimestres de 2016, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement affichent une hausse de 59 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2015, ce qui s'explique en majeure partie par le remboursement des obligations non remboursables échues en mars 2016.

## 6.5 Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes

Le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime) a un actif dont la valeur du marché est de 22 milliards de dollars au 31 décembre 2015, ce qui fait de ce régime l'un des plus importants régimes de retraite à entreprise unique au Canada. Les effets du Régime sur les liquidités sont décrits à la section 6.5 – Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes du Rapport de gestion annuel de 2015. Une mise à jour de cette section est fournie ci-dessous.

En février 2014, le gouvernement du Canada a mis en place le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes*. Le règlement stipule que la Société n'a pas à verser de cotisations spéciales au Régime de 2014 à 2017. Cette mesure temporaire reconnaît les problèmes importants sur le plan de l'exploitation auxquels la Société doit faire face et les risques qui menacent la viabilité du Régime. En 2018, la Société s'attend à être de nouveau assujettie à la réglementation de la *Loi sur les normes de prestation de pension de 1985*. Aux termes de cette réglementation, le montant total de l'allègement est plafonné à 15 % de la juste valeur des actifs d'un régime. Au-delà de cette limite, Postes Canada, à titre de répondante du Régime, serait tenue d'effectuer des paiements spéciaux pour éliminer tout manque à gagner des actifs sur les passifs, selon les évaluations actuarielles, sur une période de 5 ans en présomption de solvabilité et de 15 ans en présomption de continuité.

Le 28 juin 2016, la Société a déposé auprès de l'organisme fédéral de réglementation des régimes de retraite, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), l'évaluation actuarielle du Régime au 31 décembre 2015, laquelle a révélé un excédent sur le plan de la continuité de 1,2 milliard de dollars (selon la méthode de calcul fondée sur la valeur lissée des actifs du Régime) et un déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé de 6,3 milliards de dollars (selon la méthode de ratio moyen de solvabilité sur trois ans) ou de 6,1 milliards de dollars (selon la valeur marchande des actifs du Régime).

Pour le deuxième trimestre de 2016, l'excédent sur le plan de la continuité (selon la méthode de calcul fondée sur la valeur lissée des actifs du Régime) est estimé à 1,6 milliard de dollars et le déficit sur le plan de la solvabilité (selon la valeur marchande des actifs du Régime) est en hausse de 2 milliards de dollars, étant passé de 6,1 milliards de dollars au 31 décembre 2015 à un montant estimatif de 8,1 milliards de dollars à la fin du deuxième trimestre en raison de la réduction marquée du taux d'actualisation en 2016.

Les cotisations pour services rendus s'établissent respectivement à 53 millions de dollars et à 120 millions de dollars au deuxième trimestre et pour les deux premiers trimestres de 2016, contre 53 millions de dollars et 124 millions de dollars, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2015. Le montant estimatif des cotisations pour services rendus qui seront versées par l'employeur en 2016 est d'environ 244 millions de dollars. Les paiements spéciaux sans aucun allègement des paiements seraient de 1,3 milliard de dollars en 2016, selon l'estimation la plus récente de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2015.

Postes Canada, à titre de répondante du Régime, comptabilise les profits et pertes de réévaluation, après impôt, dans les autres éléments du résultat global. Pour le deuxième trimestre de 2016, les pertes de réévaluation du Régime, après impôt, s'élèvent à 599 millions de dollars et, pour les deux premiers trimestres de 2016, ces pertes totalisent 1 490 millions de dollars. Le Régime subit les effets d'une grande volatilité en raison des fluctuations des taux d'actualisation, des rendements des placements et d'autres changements des hypothèses actuarielles.

## 6.6 Liquidités et ressources en capital

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada gère un capital composé des éléments suivants : prêts et emprunts, autres passifs non courants et capitaux du Canada. Cet aperçu du capital est utilisé par la direction et pourrait ne pas être comparable aux définitions utilisées par les autres organisations postales ou entreprises publiques. En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont les suivants : assurer des liquidités suffisantes pour pouvoir s'acquitter de ses obligations financières et soutenir la réalisation des plans d'exploitation et stratégique; maintenir sa capacité financière et son accès à des facilités de crédit pour financer le développement futur de l'entreprise.

### Liquidités

Au cours du deuxième trimestre de 2016, les fonds accumulés et les marges de crédit accessibles immédiatement ont fourni les liquidités requises par le Groupe d'entreprises de Postes Canada pour soutenir ses obligations financières et financer ses exigences en matière de capital ainsi que ses besoins d'ordre stratégique. Au 2 juillet 2016, le secteur Postes Canada détient 1 492 millions de dollars en placements liquides non affectés et 100 millions de dollars de marges de crédit établies en vertu de son autorisation d'emprunt à court terme approuvée par le ministre des Finances.

En février 2014, le gouvernement du Canada a pris un règlement qui accorde à Postes Canada un allègement la dispensant d'effectuer des paiements spéciaux à son Régime de pension agréé pour la période de 2014 à 2017. La Société s'attend à reprendre les paiements spéciaux en 2018, à la fin de la période d'allègement temporaire. Compte tenu de l'allègement temporaire, Postes Canada estime détenir des liquidités suffisantes et la capacité d'emprunt autorisé nécessaire pour soutenir ses activités pendant au moins les 12 prochains mois.

Les filiales de la Société disposent d'un total de 152 millions de dollars d'encaisse non affectée et de facilités de crédit disponibles de 148 millions de dollars au 2 juillet 2016, ce qui leur assure des liquidités suffisantes pour soutenir leurs activités pendant au moins les 12 prochains mois.

## Accès aux marchés financiers

En vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 2009-2010*, qui a reçu la sanction royale le 15 décembre 2009, les emprunts à un autre organisme que le Trésor du gouvernement du Canada sont limités à 2,5 milliards de dollars. Cette limite d'emprunt autorisée comprend un montant maximal de 100 millions de dollars disponible aux fins de gestion de la trésorerie et sous la forme d'emprunts à court terme. De plus, conformément à la *Loi sur la Société canadienne des postes*, le secteur Postes Canada peut également emprunter jusqu'à 500 millions de dollars au Trésor du gouvernement du Canada.

Au 2 juillet 2016, les emprunts du secteur Postes Canada et ceux des filiales de la Société se chiffrent respectivement à 997 millions de dollars et à 72 millions de dollars. La section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2015 donne des précisions sur les liquidités et l'accès aux marchés financiers.

## Dividende

Notre politique de dividende est expliquée à la section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2015.

## 6.7 Risques liés aux instruments financiers

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada utilise un éventail d'instruments financiers pour mener à bien ses activités et ceux-ci sont résumés à la section 6.7 – Risques liés aux instruments financiers du Rapport de gestion annuel de 2015.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison des variations de facteurs de marchés externes, comme les taux d'intérêt, les cours de change et les prix des marchandises. Le secteur Postes Canada a un programme de couverture économique qui sert à réduire son exposition aux risques liés aux soldes en monnaies étrangères et aux ventes libellées en droits de tirage spéciaux prévues. Ces contrats à terme n'ont pas été désignés en tant qu'instruments de couverture aux fins de comptabilité. D'autres renseignements sur le risque de change sont donnés à la note 11 – Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 2 juillet 2016. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de marché au cours du deuxième trimestre de 2016.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière dû à l'incapacité de la contrepartie à respecter ses obligations contractuelles. Le risque de crédit découle des placements dans des sociétés et des institutions financières, ainsi que du crédit consenti aux clients grossistes et commerciaux, notamment les créances impayées. Les ventes aux consommateurs sont réglées en argent comptant ou à l'aide de cartes de crédit reconnues. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de crédit au cours du deuxième trimestre de 2016.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que court le Groupe d'entreprises de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. Le risque de liquidité est géré en constituant des réserves suffisantes de trésorerie, en maintenant des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels et en rapprochant les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de liquidité au cours du deuxième trimestre de 2016.

## 6.8 Obligations contractuelles et engagements

Les obligations contractuelles et les engagements sont expliqués à la section 6.8 – Obligations contractuelles et engagements du Rapport de gestion annuel de 2015. Aucun changement important n'est survenu en ce qui a trait aux obligations contractuelles et aux engagements au cours du deuxième trimestre de 2016.

## 6.9 Transactions avec des parties liées

La Société réalise différentes transactions avec des parties liées, tant dans le cours normal de ses activités que dans le but d'appuyer les politiques publiques du gouvernement du Canada. Ces transactions ne diffèrent pas de façon importante de celles décrites à la section 6.9 – Transactions avec des parties liées du Rapport de gestion annuel de 2015. D'autres renseignements sur les transactions avec des parties liées sont donnés à la note 14 – Transactions avec des parties liées afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 2 juillet 2016.

## 6.10 Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont décrits à la note 10 – Passifs éventuels afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 2 juillet 2016. Aucune variation importante des passifs éventuels n'est survenue au cours du deuxième trimestre de 2016.



## 7 Évolution de la situation financière

Examen des écarts importants en matière d'actifs et de passifs entre le 2 juillet 2016 et le 31 décembre 2015

(en millions de dollars)

ACTIF	2 juillet 2016	31 déc. 2015	Écart	%	Explication
Trésorerie et équivalents de trésorerie	670	775	(105)	(13,6)	Consulter la section 6 – Liquidités et ressources en capital (page 10).
Titres négociables	974	837	137	16,3	L'écart est principalement attribuable aux activités d'investissement dans les titres à court terme afin de réaliser de meilleurs rendements.
Clients et autres débiteurs	761	790	(29)	(3,6)	L'écart est principalement attribuable à la diminution des débiteurs pour les secteurs Purolator et Postes Canada par suite de la baisse des ventes dans le deuxième trimestre de 2016 par rapport au quatrième trimestre de 2015.
Autres actifs	123	103	20	20,5	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des charges payées d'avance et de l'impôt sur le résultat à recevoir pour le secteur Purolator.
<b>Total des actifs courants</b>	<b>2 528</b>	<b>2 505</b>	<b>23</b>	<b>0,9</b>	
Immobilisations corporelles	2 653	2 738	(85)	(3,1)	L'écart est principalement attribuable au fait que l'amortissement dépasse les acquisitions pour le secteur Postes Canada.
Immobilisations incorporelles	112	107	5	4,5	Il n'y a aucun écart important.
Titres réservés	577	539	38	7,0	L'écart est principalement attribuable aux profits latents.
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	115	157	(42)	(26,5)	L'écart est attribuable aux pertes de réévaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en raison d'une réduction des taux d'actualisation.
Actifs d'impôt différé	2 191	1 540	651	42,2	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation de différences temporaires provenant des pertes de réévaluation comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour le Régime de pension agréé et les autres avantages postérieurs à l'emploi de Postes Canada.
Écart d'acquisition	130	130	–	–	Il n'y a aucun écart.
Autres actifs	4	4	–	24,4	Il n'y a aucun écart important.
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>5 782</b>	<b>5 215</b>	<b>567</b>	<b>10,9</b>	
<b>Total de l'actif</b>	<b>8 310</b>	<b>7 720</b>	<b>590</b>	<b>7,7</b>	



(en millions de dollars)

<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	2 juillet 2016	31 déc. 2015	Écart	%	Explication
Fournisseurs et autres créditeurs	428	530	(102)	(19,2)	L'écart est principalement attribuable à la diminution des fournisseurs et de la taxe de vente à payer pour le secteur Postes Canada.
Salaires et avantages à payer et provisions connexes	462	434	28	6,3	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des retenues obligatoires à payer et des salaires à verser pour le secteur Postes Canada.
Provisions	74	65	9	13,8	L'écart est principalement attribuable aux provisions pour les questions juridiques et les griefs pour le secteur Postes Canada et aux coûts de restructuration pour le secteur Purolator.
Impôts à payer	2	65	(63)	(96,9)	L'écart est principalement attribuable au paiement d'une obligation fiscale prévue pour le secteur Postes Canada.
Produits différés	103	124	(21)	(16,5)	L'écart est principalement attribuable à la diminution des soldes créditeurs des clients et à la réduction des produits différés associés aux timbres et aux machines à affranchir.
Prêts et emprunts	20	76	(56)	(73,6)	L'écart est principalement attribuable au remboursement des obligations non remboursables échues en mars 2016.
Passifs au titre des autres avantages à long terme	62	62	–	–	Il n'y a aucun écart.
<b>Total des passifs courants</b>	<b>1 151</b>	<b>1 356</b>	<b>(205)</b>	<b>(15,1)</b>	
Prêts et emprunts	1 049	1 059	(10)	(1,0)	L'écart est principalement attribuable au règlement de certaines obligations aux termes de contrats de location-financement pour le secteur Purolator.
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	8 973	6 398	2 575	40,2	L'écart est principalement attribuable aux pertes de réévaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi pour le secteur Postes Canada découlant d'une réduction des taux d'actualisation.
Autres passifs	28	31	(3)	(5,3)	Il n'y a aucun écart important.
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>10 050</b>	<b>7 488</b>	<b>2 562</b>	<b>34,2</b>	
<b>Total du passif</b>	<b>11 201</b>	<b>8 844</b>	<b>2 357</b>	<b>26,7</b>	
<b>Capitaux propres</b>					
Capital d'apport	1 155	1 155	–	–	Il n'y a aucun écart.
Cumul des autres éléments du résultat global	68	48	20	40,9	L'écart est principalement attribuable aux profits latents nets sur les actifs financiers disponibles à la vente pour le secteur Postes Canada.
Déficit accumulé	(4 133)	(2 354)	(1 779)	(75,6)	L'écart est principalement attribuable aux pertes de réévaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi découlant d'une réduction des taux d'actualisation.
<b>Capitaux du Canada</b>	<b>(2 910)</b>	<b>(1 151)</b>	<b>(1 759)</b>	<b>(153,0)</b>	
Participations ne donnant pas le contrôle	19	27	(8)	(30,2)	
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(2 891)</b>	<b>(1 124)</b>	<b>(1 767)</b>	<b>(157,3)</b>	
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>8 310</b>	<b>7 720</b>	<b>590</b>	<b>7,7</b>	

## 8 Revue des activités d'exploitation

Examen détaillé de notre rendement financier

### 8.1 Résumé des résultats trimestriels

#### Résultats consolidés par trimestre

Le tableau suivant illustre les résultats consolidés du Groupe d'entreprises pour les huit derniers trimestres. Les volumes ont toujours varié au cours d'un même exercice, les pics de demande de services ayant lieu pendant la période des Fêtes au cours du quatrième trimestre. Les volumes baissent généralement dans les trimestres qui suivent, les creux se produisant pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les coûts fixes importants du Groupe d'entreprises ne varient pas à court terme en raison de ces fluctuations de la demande relative à ses services. Le nombre de jours ouvrables (ou commerciaux) et de journées payées, lequel nombre peut varier d'un trimestre à l'autre, peut également influencer sur les résultats trimestriels. Des jours ouvrables de plus ont pour effet d'accroître les produits alors que davantage de journées payées haussent les charges d'exploitation. Les deux premiers trimestres de 2016 comptent un jour ouvrable et une journée payée de moins que la période correspondante de 2015, ce qui constitue une différence temporaire dont les répercussions auront disparu d'ici la fin de 2016.

(en millions de dollars)	T2 de 2016	T1 de 2016	T4 de 2015	T3 de 2015	T2 de 2015	T1 de 2015	T4 de 2014	T3 de 2014
Produits d'exploitation	1 977	2 017	2 092	1 903	1 947	2 064	2 233	1 874
Charges d'exploitation	1 958	1 973	1 975	1 884	1 943	2 035	2 034	1 842
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>19</b>	<b>44</b>	<b>117</b>	<b>19</b>	<b>4</b>	<b>29</b>	<b>199</b>	<b>32</b>
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement	(10)	(9)	(9)	(9)	(8)	(7)	(14)	3
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>9</b>	<b>35</b>	<b>108</b>	<b>10</b>	<b>(4)</b>	<b>22</b>	<b>185</b>	<b>35</b>
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	1	11	29	2	(2)	8	48	13
<b>Résultat net</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>79</b>	<b>8</b>	<b>(2)</b>	<b>14</b>	<b>137</b>	<b>22</b>

### 8.2 Résultats d'exploitation consolidés

#### Résultats consolidés du deuxième trimestre et des deux premiers trimestres de 2016

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les			
	2 juillet 2016	4 juillet 2015	Écart	%	2 juillet 2016	4 juillet 2015	Écart	%
Produits d'exploitation	1 977	1 947	30	1,5	3 994	4 011	(17)	0,3 <sup>1</sup>
Charges d'exploitation	1 958	1 943	15	0,8	3 931	3 978	(47)	(0,4) <sup>1</sup>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>19</b>	<b>4</b>	<b>15</b>	<b>373,4</b>	<b>63</b>	<b>33</b>	<b>30</b>	<b>88,0</b>
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement	(10)	(8)	(2)	(27,1)	(19)	(15)	(4)	(25,1)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>9</b>	<b>(4)</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>44</b>	<b>18</b>	<b>26</b>	<b>138,7</b>
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	1	(2)	3	-	12	6	6	79,3
<b>Résultat net</b>	<b>8</b>	<b>(2)</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>32</b>	<b>12</b>	<b>20</b>	<b>171,6</b>
Autres éléments du résultat global	(763)	1 230	(1 993)	-	(1 798)	972	(2 770)	-
<b>Résultat global</b>	<b>(755)</b>	<b>1 228</b>	<b>(1 983)</b>	<b>-</b>	<b>(1 766)</b>	<b>984</b>	<b>(2 750)</b>	<b>-</b>

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada enregistre un résultat avant impôt de 9 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2016, comparativement à un résultat avant impôt de -4 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2015. Pour les deux premiers trimestres de 2016, le résultat avant impôt se chiffre à 44 millions de dollars, en hausse de 26 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2015. Les augmentations du résultat avant impôt en 2016 sont principalement attribuables au secteur Postes Canada. Également, les deux premiers trimestres de 2016 comptent un jour ouvrable et une journée payée de moins qu'un an plus tôt. Les détails sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

## Produits d'exploitation consolidés

Pour le deuxième trimestre de 2016, les produits d'exploitation affichent une progression de 30 millions de dollars comparativement au trimestre correspondant de 2015, en raison surtout de l'essor du secteur Colis et des articles de courrier additionnels associés au Recensement de 2016 pour le secteur Postes Canada, ce qui a été en partie contrebalancé par la réduction des produits du secteur Purolator du fait de la contraction des volumes. Pour les deux premiers trimestres de 2016, les produits d'exploitation accusent une baisse de 17 millions de dollars, par rapport à la période correspondante de 2015, et ce, principalement à cause de l'érosion des volumes du service Poste-lettres<sup>MC</sup> pour le secteur Postes Canada, d'une diminution des produits du secteur Purolator, qui découle de la réduction des volumes des services de messagerie, et du fait que les deux premiers trimestres de 2016 comptent un jour ouvrable de moins que la période correspondante de 2015. Ces facteurs sont atténués par la croissance du secteur Colis pour le secteur Postes Canada. Les détails des produits d'exploitation sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

## Charges d'exploitation consolidées

Les charges d'exploitation du deuxième trimestre de 2016 ont augmenté de 15 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de 2015. Cette augmentation s'explique surtout par la hausse des charges liées à la main-d'œuvre, facteur en partie contré par la réduction des charges au titre des avantages du personnel et de celles des programmes par suite de la suspension du Plan d'action en cinq points pour le secteur Postes Canada. Pour les deux premiers trimestres de 2016, les charges d'exploitation ont diminué de 47 millions de dollars comparativement à la période correspondante de 2015. Les résultats des deux premiers trimestres sont essentiellement imputables à la diminution des charges au titre des avantages du personnel et de celles des programmes pour le secteur Postes Canada et au fait que ces deux trimestres comptent une journée payée de moins que la période correspondante de 2015. Les détails sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

## Charge d'impôt sur le résultat consolidé

La charge d'impôt sur le résultat consolidé pour le deuxième trimestre et les deux premiers trimestres de 2016 a augmenté de 3 millions de dollars et de 6 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2015, ce qui est principalement attribuable à la hausse du résultat avant impôt du Groupe d'entreprises.

## Autres éléments du résultat global consolidé

Les autres éléments du résultat global consolidé se chiffrent respectivement à -763 millions de dollars et à -1 798 millions de dollars au deuxième trimestre et dans les deux premiers trimestres de 2016. Les principaux facteurs à l'origine de ces pertes sont la comptabilisation de pertes de réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi par suite d'une réduction des taux d'actualisation. L'instabilité due aux fluctuations des rendements des placements des régimes de retraite et aux changements apportés aux taux d'actualisation utilisés pour mesurer ces régimes continue d'avoir des répercussions importantes sur les autres éléments du résultat global du Groupe d'entreprises.

## 8.3 Résultats d'exploitation par secteur

### Résultats par secteur – Résultat avant impôt

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les			
	2 juillet 2016	4 juillet 2015	Écart	%	2 juillet 2016	4 juillet 2015	Écart	%
Postes Canada	1	(31)	32	–	45	(7)	52	–
Purolator	15	23	(8)	(35,8)	3	17	(14)	(81,1)
Logistique	5	5	–	(8,4)	9	9	–	(2,4)
Autre	(12)	(1)	(11)	–	(13)	(1)	(12)	–
<b>Groupe d'entreprises de Postes Canada</b>	<b>9</b>	<b>(4)</b>	<b>13</b>	<b>–</b>	<b>44</b>	<b>18</b>	<b>26</b>	<b>138,7</b>

Les détails des résultats d'exploitation sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

## 8.4 Secteur Postes Canada

Le secteur Postes Canada enregistre un résultat avant impôt de 1 million de dollars au deuxième trimestre de 2016, comparativement à un résultat avant impôt de -31 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015. Pour les deux premiers trimestres de 2016, le résultat avant impôt de ce secteur totalise 45 millions de dollars, comparativement à -7 millions de dollars pour la période correspondante de 2015. Les augmentations de 32 millions de dollars et de 52 millions de dollars sont principalement attribuables à la croissance des produits du secteur Colis, aux articles de courrier additionnels qu'a générés le Recensement de 2016 et à la réduction des charges au titre des avantages du personnel ainsi que de celles des programmes par suite de la suspension du Plan d'action en cinq points pour le secteur Postes Canada, ce qui a été atténué par la hausse des charges liées à la main-d'œuvre. Comparativement à la période correspondante de 2015, les deux premiers trimestres de 2016 comptent également un jour ouvrable et une journée payée de moins, ce qui constitue une différence temporaire dont les répercussions auront disparu d'ici la fin de 2016.

### Résultats de Postes Canada pour le deuxième trimestre et les deux premiers trimestres de 2016

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les			
	2 juillet 2016	4 juillet 2015	Écart	%	2 juillet 2016	4 juillet 2015	Écart	%
Produits d'exploitation	1 559	1 518	41	2,8	3 185	3 155	30	1,8 <sup>1</sup>
Charges d'exploitation	1 560	1 542	18	1,2	3 134	3 148	(14)	0,4 <sup>1</sup>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(1)</b>	<b>(24)</b>	<b>23</b>	<b>-</b>	<b>51</b>	<b>7</b>	<b>44</b>	<b>602,5</b>
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement	2	(7)	9	-	(6)	(14)	8	60,1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1</b>	<b>(31)</b>	<b>32</b>	<b>-</b>	<b>45</b>	<b>(7)</b>	<b>52</b>	<b>-</b>
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(5)	(10)	5	46,5	8	(2)	10	-
<b>Résultat net</b>	<b>6</b>	<b>(21)</b>	<b>27</b>	<b>-</b>	<b>37</b>	<b>(5)</b>	<b>42</b>	<b>-</b>

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

### Produits d'exploitation

Postes Canada inscrit des produits d'exploitation de 1 559 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, ce qui traduit une hausse de 41 millions de dollars, ou 2,8 %, par rapport au trimestre correspondant de 2015, laquelle découle principalement de la forte croissance du secteur Colis et ainsi que de la progression des produits du secteur Courrier transactionnel en raison du Recensement de 2016. Ces facteurs ont été en partie contrés par le recul des produits du secteur Marketing direct. Pour les deux premiers trimestres de 2016, Postes Canada enregistre des produits de 3 185 millions de dollars, en hausse de 30 millions de dollars, ou 1,8 %<sup>1</sup>, par rapport à la période correspondante de 2015. L'augmentation des produits découle principalement de l'essor continu de ceux du secteur Colis, ce qui est atténué par l'érosion des volumes du service Poste-lettres, par une diminution des produits du secteur Marketing direct et par le jour ouvrable de moins que comptent les deux premiers trimestres de 2016 comparativement à la période correspondante de 2015.

Les négociations prolongées avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes et le risque d'un arrêt de travail ont eu très peu d'incidence sur les revenus de Postes Canada au deuxième trimestre de 2016. Cependant, vers la fin de ce trimestre, de nombreux clients ont commencé à prendre d'autres dispositions afin d'assurer la livraison de leurs articles de courrier et de leurs colis. Bien que les discussions se poursuivent entre les parties, l'incertitude que continue d'engendrer la possibilité d'un arrêt de travail pourrait se traduire par un préjudice important à la Société à long terme.

### Produits trimestriels par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les			
	2 juillet 2016	4 juillet 2015	Écart	%	2 juillet 2016	4 juillet 2015	Écart	% <sup>1</sup>
Courrier transactionnel	784	779	5	0,7	1 633	1 668	(35)	(1,3)
Colis	404	370	34	9,2	825	750	75	10,9
Marketing direct	296	300	(4)	(1,3)	582	601	(19)	(2,4)
Autres produits	75	69	6	9,5	145	136	9	7,8
<b>Total</b>	<b>1 559</b>	<b>1 518</b>	<b>41</b>	<b>2,8</b>	<b>3 185</b>	<b>3 155</b>	<b>30</b>	<b>1,8</b>

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux, le cas échéant.

### **Courrier transactionnel**

Les produits générés par le secteur d'activité Courrier transactionnel, lesquels s'établissent à 784 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, englobent les trois catégories de produits suivantes : Poste-lettres du régime intérieur (717 millions de dollars), Poste aux lettres de départ (28 millions de dollars) et Poste aux lettres d'arrivée (39 millions de dollars).

Pour le deuxième trimestre de 2016, les produits du secteur Courrier transactionnel ont augmenté de 5 millions de dollars, ou 0,7 %, et les volumes ont baissé de 28 millions d'articles, ou 3,0 %, par rapport à la période correspondante de 2015. En ce qui concerne le service Poste-lettres du régime intérieur, soit la catégorie la plus importante, ses produits se sont accrus de 3 millions de dollars, ou 0,5 %, mais ses volumes ont baissé de 18 millions d'articles, ou 2,2 %. L'érosion générale a été plus faible que dans les périodes précédentes grâce aux articles de courrier additionnels (près de 27 millions d'articles ou des produits de 25 millions de dollars) qu'a générés le Recensement de 2016. Compte non tenu de ces articles, les volumes du secteur Courrier transactionnel se seraient contractés d'environ 6 % et les produits auraient reculé de 20 millions de dollars, ou d'environ 3 %, au deuxième trimestre de 2016 comparativement à la période correspondante de 2015. Exclusion faite des articles de courrier associés au Recensement de 2016, l'érosion correspond à celle constatée dans les périodes antérieures.

Pour les deux premiers trimestres de 2016, les produits du secteur Courrier transactionnel ont baissé de 35 millions de dollars, ou 1,3 %, et les volumes ont diminué de 111 millions d'articles, ou 5,0 %, par rapport à la période correspondante de 2015. Les produits du service Poste-lettres du régime intérieur ont chuté de 37 millions de dollars, ou 1,6 %, et ses volumes ont baissé de 89 millions d'articles, ou 4,3 %. L'érosion générale aurait été plus prononcée sans les articles de courrier additionnels (près de 27 millions d'articles) qu'a générés le Recensement de 2016. Compte non tenu de ces articles, les volumes du secteur Courrier transactionnel se seraient repliés d'environ 6,4 % et les produits auraient reculé de 60 millions de dollars, ou d'environ 2,8 %, dans les deux premiers trimestres de 2016 comparativement à la période correspondante de 2015.

Le déclin des volumes est principalement attribuable à l'érosion causée par la substitution électronique. La demande de services postaux continue à décroître à cause de l'essor continu des solutions de rechange numériques par les ménages et les entreprises, des initiatives établies par certains de nos grands clients en vue d'imposer des frais pour les documents papier ainsi que de l'environnement hautement concurrentiel.

### **Colis**

Les produits générés par le secteur Colis, lesquels se chiffrent à 404 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, englobent les quatre catégories de produits suivantes : colis du régime intérieur (293 millions de dollars), colis de départ (52 millions de dollars), colis d'arrivée (55 millions de dollars) et autres (4 millions de dollars).

Les produits du secteur Colis ont connu une augmentation de 34 millions de dollars, ou 9,2 %, et ses volumes ont augmenté de 4 millions d'articles, ou 8,5 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. En ce qui concerne les colis du régime intérieur, la catégorie qui est la plus importante et dont la croissance se poursuit, les produits ont augmenté de 32 millions de dollars, ou 11,8 %, et les volumes se sont accrus de 4 millions d'articles, ou 11,9 %.

Dans les deux premiers trimestres de 2016, les produits du secteur Colis ont progressé de 75 millions de dollars, ou 10,9 %, et ses volumes ont augmenté de 9 millions d'articles, ou 11,4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits des colis du régime intérieur ont augmenté de 72 millions de dollars, ou 14,6 %, et les volumes se sont accrus de 9 millions d'articles, ou 16,1 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

L'augmentation des produits et des volumes découle du très bon rendement associé à nos principaux clients commerciaux et de notre solide performance en matière de livraison. Elle reflète la croissance du marché de livraison des commandes du cybercommerce dans le segment entreprise à consommateur, puisque les clients continuent à commander de plus en plus de produits en ligne.

### **Marketing direct**

Les produits générés par le secteur d'activité Marketing direct, lesquels s'établissent à 296 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, englobent les quatre catégories de produits suivantes : Courrier personnalisé de Postes Canada<sup>MC</sup>, anciennement Médiaposte avec adresse<sup>MC</sup>, (131 millions de dollars), Courrier de quartier de Postes Canada<sup>MC</sup>, anciennement Médiaposte sans adresse<sup>MC</sup>, (107 millions de dollars), Poste-publications<sup>MC</sup> (48 millions de dollars) et Correspondance-réponse d'affaires<sup>MC</sup> et autre courrier (10 millions de dollars).

Pour le deuxième trimestre de 2016, les produits du secteur Marketing direct ont diminué de 4 millions de dollars, ou 1,3 %, et les volumes affichent une baisse de 35 millions d'articles, ou 2,8 %, par rapport à la période correspondante de 2015. Les produits du service Courrier de quartier, la catégorie la plus importante en matière de volume, ont reculé de 1 million de dollars, ou 0,9 %, et les volumes ont baissé de 27 millions d'articles, ou 2,8 %, par rapport à la période correspondante de 2015 à cause principalement de la contraction du volume du service de courrier parlementaire. Les produits du service Courrier personnalisé affichent une hausse de 1 million de dollars, ou 0,8 %, alors que les volumes se sont contractés de 3 millions d'articles, ou 1,0 %.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux, le cas échéant.

La baisse des volumes est attribuable aux clients commerciaux, surtout ceux dans les secteurs des services financiers, de la vente au détail et des télécommunications, qui réduisent leurs dépenses de marketing et redirigent une partie de ces dépenses vers d'autres médias. Les produits et les volumes du service Poste-publications ont diminué respectivement de 4 millions de dollars, ou 6,9 %, et de 5 millions d'articles, ou 7,1 %, en raison du déclin du courrier lié aux abonnements à des publications.

Pour les deux premiers trimestres de 2016, les produits du secteur Marketing direct ont diminué de 19 millions de dollars, ou 2,4 %, et les volumes se sont repliés de 85 millions d'articles, ou 2,7 %, par rapport à la période correspondante de 2015. Les produits du service Courrier de quartier ont reculé de 1 million de dollars, mais après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux, ils ont augmenté de 0,3 %<sup>1</sup> et les volumes se sont contractés de 50 millions d'articles, ou 2,0 %<sup>1</sup>. Les volumes ont été affaiblis par la baisse de celui du service de courrier parlementaire. Les produits du service Courrier personnalisé<sup>MC</sup> accusent une baisse de 8 millions de dollars, ou 2,2 %, et les volumes se sont contractés de 20 millions d'articles, ou 2,9 %<sup>1</sup>. Les baisses sont attribuables aux clients commerciaux, surtout ceux dans les secteurs des services financiers, de la vente au détail et des télécommunications, qui réduisent leurs dépenses de marketing et redirigent une partie de ces dépenses vers d'autres médias. Dans les deux premiers trimestres de 2016, les produits et les volumes du service Poste-publications ont diminué respectivement de 9 millions de dollars, ou 7,9 %<sup>1</sup>, et de 14 millions d'articles, ou 8,4 %<sup>1</sup>, comparativement à la période correspondante de 2015 en raison du déclin du courrier lié aux abonnements à des publications.

### Autres produits

Les autres produits, qui totalisent 75 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, sont de 6 millions de dollars, ou 9,5 %, supérieurs à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. À la fin des deux premiers trimestres de 2016, les produits se chiffrent à 145 millions de dollars, soit 9 millions de dollars, ou 7,8 %<sup>1</sup>, de plus qu'un an plus tôt.

### Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du secteur Postes Canada se chiffrent à 1 560 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, en hausse de 18 millions de dollars, ou 1,2 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le deuxième trimestre de 2016, l'augmentation sur un an est principalement attribuable à la hausse des charges liées à la main-d'œuvre, ce qui est en partie contré par la diminution des charges au titre des avantages du personnel et de celles associées aux programmes par suite de la suspension du Plan d'action en cinq points du secteur Postes Canada. Après les deux premiers trimestres de 2016, les charges d'exploitation se situent à 3 134 millions de dollars, ce qui dénote une baisse de 14 millions de dollars, ou 0,4 %<sup>1</sup>, comparativement à la période correspondante de 2015, baisse qui est principalement attribuable à la journée payée de moins que comptent les deux premiers trimestres de 2016 par rapport à la période correspondante de 2015.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les			
	2 juillet 2016	4 juillet 2015	Écart	%	2 juillet 2016	4 juillet 2015	Écart	% <sup>1</sup>
Main-d'œuvre	802	764	38	5,0	1 585	1 546	39	3,3
Avantages du personnel	325	332	(7)	(1,9)	651	677	(26)	(3,1)
<b>Total de la main-d'œuvre et des avantages du personnel</b>	<b>1 127</b>	<b>1 096</b>	<b>31</b>	<b>2,9</b>	<b>2 236</b>	<b>2 223</b>	<b>13</b>	<b>1,4</b>
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	186	183	3	0,8	409	401	8	2,6
Immobilier, installations et entretien	61	61	–	0,1	127	133	(6)	(3,3)
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	121	137	(16)	(11,3)	235	262	(27)	(9,4)
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>368</b>	<b>381</b>	<b>(13)</b>	<b>(3,7)</b>	<b>771</b>	<b>796</b>	<b>(25)</b>	<b>(2,4)</b>
Amortissement	65	65	–	1,7	127	129	(2)	(0,3)
<b>Total</b>	<b>1 560</b>	<b>1 542</b>	<b>18</b>	<b>1,2</b>	<b>3 134</b>	<b>3 148</b>	<b>(14)</b>	<b>0,4</b>

1. Après ajustement en fonction du nombre de journées payées, le cas échéant.

### Main-d'œuvre

Les charges liées à la main-d'œuvre ont augmenté de 38 millions de dollars, ou 5,0 %, au deuxième trimestre de 2016 et de 39 millions de dollars, ou 3,3 %<sup>1</sup>, dans les deux premiers trimestres de 2016, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Dans l'ensemble, leur augmentation découle surtout de la croissance des volumes de colis et des pressions inflationnistes, ce qui est en partie contré par le fait que les deux premiers trimestres de 2016 comptent une journée payée de moins qu'un an plus tôt.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

### Avantages du personnel

Les charges au titre des avantages du personnel ont diminué de 7 millions de dollars, ou 1,9 %, au deuxième trimestre de 2016 et de 26 millions de dollars, ou 3,1 %<sup>1</sup>, dans les deux premiers trimestres de 2016 par rapport aux périodes correspondantes de 2015. Ces diminutions résultent essentiellement des conséquences bénéfiques de l'augmentation des taux d'actualisation pour 2015 qui ont servi à calculer les coûts des régimes d'avantages du personnel en 2016, ainsi que des rendements positifs des actifs des régimes de retraite en 2015, facteurs atténués par le fait que les deux premiers trimestres de 2016 comptent une journée payée de moins qu'en 2015.

### Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre

Les charges liées aux services de levée, de traitement et de livraison offerts en sous-traitance ont augmenté de 3 millions de dollars, ou 0,8 %, au deuxième trimestre et de 2016 et de 8 millions de dollars, ou 2,6 %<sup>1</sup>, dans les deux premiers trimestres de 2016 par rapport aux périodes correspondantes de 2015, principalement en raison de la hausse des coûts liés aux règlements internationaux, des droits de douane et des frais d'entretien et de réparation.

### Immobilier, installations et entretien

Par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, les charges liées aux installations sont demeurées inchangées. Pour les deux premiers trimestres de 2016, elles ont reculé de 6 millions de dollars, ou 3,3 %<sup>1</sup>, par rapport à la période correspondante de 2015, en raison essentiellement de la diminution des coûts des loyers contractuels et des services publics.

### Frais de vente, frais administratifs et autres coûts

Les frais de vente, les frais administratifs et les autres coûts ont diminué de 16 millions de dollars, ou 11,3 %, au deuxième trimestre de 2016 et de 27 millions de dollars, ou 9,4 %<sup>1</sup>, dans les deux premiers trimestres de 2016, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la réduction des charges associées aux programmes par suite de la suspension du Plan d'action en cinq points.

### Amortissement

La charge d'amortissement est restée la même au deuxième trimestre de 2016, mais a baissé de 2 millions de dollars dans les deux premiers trimestres de 2016, par rapport aux périodes correspondantes de 2015.

## 8.5 Secteur Purolator

Le secteur Purolator dégage un résultat net de 11 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, ce qui constitue une baisse de 37,4 % comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les deux premiers trimestres de 2016, ce secteur inscrit un résultat net de 2 millions de dollars, soit 87,2 % de moins qu'il y a un an.

### Résultats de Purolator pour le deuxième trimestre et les deux premiers trimestres de 2016

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les			
	2 juillet 2016	4 juillet 2015	Écart	%	2 juillet 2016	4 juillet 2015	Écart	%
Produits d'exploitation	377	389	(12)	(3,5)	727	791	(64)	(7,5) <sup>1</sup>
Charges d'exploitation	361	365	(4)	(1,5)	723	773	(50)	(5,9) <sup>1</sup>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>16</b>	<b>24</b>	<b>(8)</b>	<b>(34,3)</b>	<b>4</b>	<b>18</b>	<b>(14)</b>	<b>(76,8)</b>
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement	(1)	(1)	–	(48,6)	(1)	(1)	–	(85,1)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>15</b>	<b>23</b>	<b>(8)</b>	<b>(35,8)</b>	<b>3</b>	<b>17</b>	<b>(14)</b>	<b>(81,1)</b>
Charge d'impôt sur le résultat	4	7	(3)	(32,1)	1	6	(5)	(68,2)
<b>Résultat net</b>	<b>11</b>	<b>16</b>	<b>(5)</b>	<b>(37,4)</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>(9)</b>	<b>(87,2)</b>

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

### Produits d'exploitation

Purolator enregistre des produits d'exploitation de 377 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, ce qui représente une diminution de 12 millions de dollars, ou 3,5 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Après les deux premiers trimestres de 2016, les produits se chiffrent à 727 millions de dollars, en baisse de 64 millions de dollars, ou 7,5 %<sup>1</sup>, sur un an. Les baisses s'expliquent surtout par une réduction des volumes.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.



## Charges d'exploitation

### Total des charges liées à la main-d'œuvre

Le total des charges liées à la main-d'œuvre se situe à 192 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et à 382 millions de dollars après les deux premiers trimestres de 2016. La hausse de 7 millions de dollars, ou 4,0 %, au deuxième trimestre de 2016 comparativement à la période correspondante de 2015 provient des coûts de restructuration. Comparativement à la période correspondante de 2015, la baisse de 1 million de dollars, ou 0,4 %<sup>1</sup>, dans les deux premiers trimestres de 2016 est principalement imputable à l'érosion des volumes.

### Total des charges non liées à la main-d'œuvre

Le total des charges non liées à la main-d'œuvre s'établit à 169 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2016, ce qui représente une diminution de 11 millions de dollars, ou 7,0 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Après les deux premiers trimestres de 2016, le total des charges non liées à la main-d'œuvre se situe à 341 millions de dollars, ayant diminué de 49 millions de dollars, ou 12,2 %<sup>1</sup>, par rapport à la période correspondante de 2015. Ces baisses découlent essentiellement de la réduction des volumes.

## 8.6 Secteur Logistique

Le secteur Logistique englobe les résultats financiers de SCI. L'apport du secteur Logistique au résultat net consolidé du deuxième trimestre de 2016 se chiffre à 4 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 8,8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les deux premiers trimestres de 2016, ce secteur dégage un résultat net de 7 millions de dollars, soit 2,8 % de moins qu'il y a un an.

### Résultats du secteur Logistique pour le deuxième trimestre et les deux premiers trimestres de 2016

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les			
	2 juillet 2016	4 juillet 2015	Écart	%	2 juillet 2016	4 juillet 2015	Écart	%
Produits d'exploitation	63	63	–	(1,9)	126	123	3	1,4 <sup>1</sup>
Charges d'exploitation	58	58	–	0,5	117	114	3	1,9 <sup>1</sup>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>–</b>	<b>(8,9)</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>–</b>	<b>(3,0)</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>–</b>	<b>(8,4)</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>–</b>	<b>(2,4)</b>
Charge d'impôt sur le résultat	1	1	–	(7,1)	2	2	–	(1,1)
<b>Résultat net</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>–</b>	<b>(8,8)</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>–</b>	<b>(2,8)</b>

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

### Produits d'exploitation

SCI inscrit des produits d'exploitation de 63 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, en baisse de 1,9 % par rapport à la période correspondante de 2015. Après les deux premiers trimestres de 2016, les produits se situent à 126 millions de dollars, soit 3 millions de dollars, ou 1,4 %<sup>1</sup>, de plus qu'à la période correspondante de 2015. La baisse au deuxième trimestre de 2016 résulte principalement du recul des volumes de certains clients, en partie contré par la croissance générée par de nouveaux clients et de nouveaux services. L'augmentation dans les deux premiers trimestres de 2016 est principalement attribuable à la croissance des volumes provenant des clients actuels et des nouveaux services.

### Charges d'exploitation

#### Total des charges liées à la main-d'œuvre

Le total des charges liées à la main-d'œuvre se situe à 29 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, affichant ainsi une hausse de 1 million de dollars, ou 4,8 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les deux premiers trimestres de 2016, le total de ces charges se chiffre à 60 millions de dollars, affichant une hausse de 4 millions de dollars, ou 6,9 %<sup>1</sup>, par rapport à la période correspondante de 2015. Les augmentations résultent essentiellement de changements dans la composition des volumes de certains clients actuels ainsi que de l'essor des nouvelles activités.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.



### Total des charges non liées à la main-d'œuvre

Le total des charges non liées à la main-d'œuvre est de 29 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, ce qui représente 1 million de dollars, ou 3,6 %, de moins qu'à la période correspondante de l'exercice précédent. Après les deux premiers trimestres de 2016, le total des charges non liées à la main-d'œuvre s'établit à 57 millions de dollars, ayant baissé de 1 million de dollars, ou 3,0 %<sup>1</sup>, par rapport à la période correspondante de 2015. Les baisses découlent principalement de changements dans la composition des volumes de certains clients actuels.

## 8.7 Résultats consolidés par rapport au plan

La première étape de l'examen indépendant de Postes Canada qu'avait annoncé le gouvernement du Canada a débuté en mai 2016. Postes Canada travaillera de concert avec le gouvernement du Canada afin de déterminer la meilleure voie à suivre étant donné les défis constants auxquels est confronté le système postal canadien. Le Plan d'entreprise de 2016 à 2020 du Groupe d'entreprises n'a pas été soumis au gouvernement du Canada en raison de l'examen de Postes Canada en cours.

## 9 Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables

*Examen des estimations comptables critiques et des changements de méthodes comptables en 2016 et dans les exercices ultérieurs*

### 9.1 Estimations comptables critiques et incertitudes relatives aux estimations

L'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs, en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites à court terme, par la direction, de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses ainsi que d'autres estimations ou hypothèses, conjuguées aux résultats réels, entraînent une modification importante des valeurs comptables et des informations présentées dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Toute révision des estimations comptables constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures, si les révisions ont une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures.

Les estimations comptables critiques du Groupe d'entreprises demeurent essentiellement inchangées par rapport à celles de l'exercice précédent. D'autres renseignements sur les estimations comptables critiques sont fournis dans le Rapport de gestion annuel de 2015 et à la note 3 – Estimations et jugements comptables critiques afférente aux états financiers consolidés de 2015, qui figurent tous deux dans le *Rapport annuel 2015 de la Société canadienne des postes*.

### 9.2 Prises de position en comptabilité

#### a) Nouvelles normes, modifications ou interprétations

L'International Accounting Standards Board (IASB) ou l'IFRS Interpretations Committee n'a publié aucune nouvelle norme, modification ou interprétation dont l'adoption était obligatoire au deuxième trimestre de 2016.

#### b) Normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur

Les normes et les modifications publiées par l'IASB qui, de l'avis de la Société, pourraient avoir une incidence future sur le Groupe d'entreprises sont énumérées ci-après. Le Groupe d'entreprises évalue actuellement l'incidence de ces normes et modifications, le cas échéant, sur ses états financiers consolidés.

<b>Norme ou modification</b>	<b>S'applique aux exercices ouverts à compter du</b>
Initiative concernant les informations à fournir – Modifications de l'IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i>	1 <sup>er</sup> janvier 2017
IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i>	1 <sup>er</sup> janvier 2018
Modifications de l'IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i>	1 <sup>er</sup> janvier 2018
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	1 <sup>er</sup> janvier 2018
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	1 <sup>er</sup> janvier 2019

1. Après ajustement en fonction du nombre de journées payées, le cas échéant.

## Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés résumés intermédiaires exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Le président-directeur général,



Le 25 août 2016

Le chef des finances,



## État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière

<b>Aux</b> (non audité – en millions de dollars canadiens)	<b>Notes</b>	<b>2 juillet 2016</b>	<b>31 décembre 2015</b>
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		<b>670 \$</b>	775 \$
Titres négociables		<b>974</b>	837
Clients et autres débiteurs		<b>761</b>	790
Autres actifs	<b>4</b>	<b>123</b>	103
Total des actifs courants		<b>2 528</b>	2 505
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles	<b>5</b>	<b>2 653</b>	2 738
Immobilisations incorporelles	<b>5</b>	<b>112</b>	107
Titres réservés		<b>577</b>	539
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	<b>6</b>	<b>115</b>	157
Actifs d'impôt différé		<b>2 191</b>	1 540
Écart d'acquisition		<b>130</b>	130
Autres actifs		<b>4</b>	4
Total des actifs non courants		<b>5 782</b>	5 215
Total des actifs		<b>8 310 \$</b>	7 720 \$
<b>Passifs et capitaux propres</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et autres créditeurs		<b>428 \$</b>	530 \$
Salaires et avantages à payer et provisions connexes		<b>462</b>	434
Provisions	<b>9</b>	<b>74</b>	65
Impôts à payer		<b>2</b>	65
Produits différés		<b>103</b>	124
Prêts et emprunts		<b>20</b>	76
Passifs au titre des autres avantages à long terme	<b>6</b>	<b>62</b>	62
Total des passifs courants		<b>1 151</b>	1 356
<b>Passifs non courants</b>			
Prêts et emprunts		<b>1 049</b>	1 059
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	<b>6</b>	<b>8 973</b>	6 398
Autres passifs		<b>28</b>	31
Total des passifs non courants		<b>10 050</b>	7 488
Total des passifs		<b>11 201</b>	8 844
<b>Capitaux propres</b>			
Capital d'apport		<b>1 155</b>	1 155
Cumul des autres éléments du résultat global		<b>68</b>	48
Déficit accumulé		<b>(4 133)</b>	(2 354)
Capitaux du Canada		<b>(2 910)</b>	(1 151)
Participations ne donnant pas le contrôle		<b>19</b>	27
Total des capitaux propres		<b>(2 891)</b>	(1 124)
Total des passifs et des capitaux propres		<b>8 310 \$</b>	7 720 \$
Passifs éventuels	<b>10</b>		

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

## État consolidé résumé intermédiaire du résultat global

Périodes de	Notes	13 semaines closes les		26 semaines closes les	
		2 juillet 2016	4 juillet 2015	2 juillet 2016	4 juillet 2015
(non audité – en millions de dollars canadiens)					
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>1 977 \$</b>	1 947 \$	<b>3 994 \$</b>	4 011 \$
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>1 001</b>	954	<b>1 980</b>	1 935
Main-d'œuvre					
Avantages du personnel, incluant les profits résultant de modifications de régimes	6	374	379	752	778
		<b>1 375</b>	1 333	<b>2 732</b>	2 713
Autres charges d'exploitation	12	503	531	1 042	1 107
Amortissement	5	80	79	157	158
Total des charges d'exploitation		<b>1 958</b>	1 943	<b>3 931</b>	3 978
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>19</b>	4	<b>63</b>	33
<b>Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement</b>					
Produits de placement et autres produits	13	2	5	5	10
Charges financières et autres charges	13	(12)	(13)	(24)	(25)
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement		<b>(10)</b>	(8)	<b>(19)</b>	(15)
Résultat avant impôt		<b>9</b>	(4)	<b>44</b>	18
<b>Charge (produit) d'impôt sur le résultat</b>	7	<b>1</b>	(2)	<b>12</b>	6
<b>Résultat net</b>		<b>8 \$</b>	(2) \$	<b>32 \$</b>	12 \$
<b>Autres éléments du résultat global</b>					
<b>Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net</b>					
Profits latents (pertes latentes) sur actifs financiers disponibles à la vente	8	14 \$	(23) \$	21 \$	– \$
Écart de conversion	8	–	1	(1)	2
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net</b>					
Réévaluations des régimes à prestations définies	8	(777)	1 252	(1 818)	970
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>(763)</b>	1 230	<b>(1 798)</b>	972
<b>Résultat global</b>		<b>(755) \$</b>	1 228 \$	<b>(1 766) \$</b>	984 \$
<b>Résultat net attribuable au (aux) :</b>					
Gouvernement du Canada		7 \$	(3) \$	32 \$	11 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		1	1	–	1
		<b>8 \$</b>	(2) \$	<b>32 \$</b>	12 \$
<b>Résultat global attribuable au (aux) :</b>					
Gouvernement du Canada		(753) \$	1 224 \$	(1 759) \$	982 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		(2)	4	(7)	2
		<b>(755) \$</b>	1 228 \$	<b>(1 766) \$</b>	984 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

## État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres

<b>Période de 13 semaines close le 2 juillet 2016</b> (non audité – en millions de dollars canadiens)	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Solde au 2 avril 2016</b>	<b>1 155 \$</b>	<b>54 \$</b>	<b>(3 366) \$</b>	<b>(2 157) \$</b>	<b>22 \$</b>	<b>(2 135) \$</b>
<b>Résultat net</b>	–	–	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>8</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	–	<b>14</b>	<b>(774)</b>	<b>(760)</b>	<b>(3)</b>	<b>(763)</b>
<b>Résultat global</b>	–	<b>14</b>	<b>(767)</b>	<b>(753)</b>	<b>(2)</b>	<b>(755)</b>
<b>Transactions avec les actionnaires – Dividende</b>	–	–	–	–	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>
<b>Solde au 2 juillet 2016</b>	<b>1 155 \$</b>	<b>68 \$</b>	<b>(4 133) \$</b>	<b>(2 910) \$</b>	<b>19 \$</b>	<b>(2 891) \$</b>

Période de 13 semaines close le 4 juillet 2015 (non audité – en millions de dollars canadiens)	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 4 avril 2015	1 155 \$	78 \$	(3 510) \$	(2 277) \$	22 \$	(2 255) \$
Résultat net	–	–	(3)	(3)	1	(2)
Autres éléments du résultat global	–	(22)	1 249	1 227	3	1 230
Résultat global	–	(22)	1 246	1 224	4	1 228
Solde au 4 juillet 2015	1 155 \$	56 \$	(2 264) \$	(1 053) \$	26 \$	(1 027) \$

<b>Période de 26 semaines close le 2 juillet 2016</b> (non audité – en millions de dollars canadiens)	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>1 155 \$</b>	<b>48 \$</b>	<b>(2 354) \$</b>	<b>(1 151) \$</b>	<b>27 \$</b>	<b>(1 124) \$</b>
<b>Résultat net</b>	–	–	<b>32</b>	<b>32</b>	–	<b>32</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	–	<b>20</b>	<b>(1 811)</b>	<b>(1 791)</b>	<b>(7)</b>	<b>(1 798)</b>
<b>Résultat global</b>	–	<b>20</b>	<b>(1 779)</b>	<b>(1 759)</b>	<b>(7)</b>	<b>(1 766)</b>
<b>Transactions avec les actionnaires – Dividende</b>	–	–	–	–	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>
<b>Solde au 2 juillet 2016</b>	<b>1 155 \$</b>	<b>68 \$</b>	<b>(4 133) \$</b>	<b>(2 910) \$</b>	<b>19 \$</b>	<b>(2 891) \$</b>

Période de 26 semaines close le 4 juillet 2015 (non audité – en millions de dollars canadiens)	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2014	1 155 \$	54 \$	(3 244) \$	(2 035) \$	24 \$	(2 011) \$
Résultat net	–	–	11	11	1	12
Autres éléments du résultat global	–	2	969	971	1	972
Résultat global	–	2	980	982	2	984
Solde au 4 juillet 2015	1 155 \$	56 \$	(2 264) \$	(1 053) \$	26 \$	(1 027) \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

## État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie

Périodes de	13 semaines closes les		26 semaines closes les		
	Notes	2 juillet 2016	4 juillet 2015	2 juillet 2016	4 juillet 2015
(non audité – en millions de dollars canadiens)					
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>					
Résultat net		8 \$	(2) \$	32 \$	12 \$
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :					
Amortissement	5	80	79	157	158
Charges au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6	221	232	444	471
Paievements effectués au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6	(122)	(123)	(254)	(263)
Profit (perte) sur la vente d'immobilisations et d'actifs détenus en vue de la vente	13	3	(3)	3	(3)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	7	1	(2)	12	6
Charges d'intérêts nettes	13	7	10	16	17
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation :					
(Augmentation) diminution des clients et autres débiteurs		(10)	18	30	11
(Diminution) augmentation des fournisseurs et autres créditeurs		(16)	1	(103)	(96)
(Diminution) augmentation des salaires et avantages à payer et provisions connexes		(43)	(106)	27	(61)
Augmentation (diminution) des provisions		5	–	9	(2)
Augmentation nette d'autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation		(22)	(12)	(34)	(36)
Autres produits sans effet sur la trésorerie, montant net		(6)	(5)	(13)	(12)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation avant intérêts et impôt		106	87	326	202
Intérêts perçus		11	11	17	18
Intérêts payés		–	(1)	(25)	(26)
Impôts payés		(39)	(20)	(130)	(84)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation		78	77	188	110
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>					
Acquisition de titres		(479)	(228)	(940)	(636)
Produit de la vente de titres		397	209	794	558
Acquisition d'immobilisations		(51)	(67)	(78)	(121)
Produit de la vente d'immobilisations		–	1	–	5
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement		(133)	(85)	(224)	(194)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>					
Remboursement de prêts et d'emprunts		–	–	(55)	–
Paievements au titre des obligations liées à des contrats de location-financement		(5)	(4)	(12)	(9)
Dividende versé aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		(1)	–	(1)	–
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		(6)	(4)	(68)	(9)
<b>Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		731	597	775	677
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		–	1	(1)	2
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>		<b>670 \$</b>	<b>586 \$</b>	<b>670 \$</b>	<b>586 \$</b>

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

Pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 2 juillet 2016  
(non audités – en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 1. Constitution, activités et instructions

Établie en 1981 par la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société canadienne des postes (la Société) est une société d'État qui figure à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle est mandataire de Sa Majesté. Son siège social est situé au 2701, promenade Riverside, Ottawa (Ontario), au Canada.

La Société exploite un service postal de collecte, de transmission et de distribution de messages, de renseignements, de fonds ou de marchandises au pays et entre le Canada et l'étranger. Tout en assurant l'essentiel du service postal de base, la Société doit, selon la *Loi sur la Société canadienne des postes*, exécuter sa mission en veillant à l'autofinancement de son exploitation dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada et comparables pour des collectivités de même importance.

La *Loi sur la Société canadienne des postes* donne à la Société le privilège exclusif (à quelques exceptions près) de la collecte et de la transmission des lettres et de leur livraison aux destinataires au Canada. Les autres secteurs d'activité qui ne sont pas couverts par le privilège exclusif sont les produits et services des secteurs Colis et Marketing direct.

En décembre 2006, la Société a reçu des instructions en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à savoir rétablir et conserver son service de livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins qu'elle desservait le 1<sup>er</sup> septembre 2005, tout en respectant les lois applicables. La Société a terminé, à la fin de 2013, l'évaluation des risques pour la sécurité que posait la livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins. Les mesures correctives nécessaires ont été mises en œuvre tout au long de l'évaluation.

En décembre 2013, la Société a reçu une ordonnance, en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, l'enjoignant a) en ce qui a trait aux conventions collectives qui expirent en 2014 ou ultérieurement, de faire approuver ses mandats de négociation par le Conseil du Trésor et b) d'obtenir l'approbation du Conseil du Trésor avant d'établir les conditions d'emploi de ses employés non syndiqués qui ne sont pas nommés par le gouverneur en conseil. Le 3 juin 2016, l'alinéa a) de cette ordonnance a été abrogé de sorte que l'approbation des mandats de négociation de la Société par le Conseil du Trésor n'est plus requise.

En juillet 2015, la Société a reçu une ordonnance, en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, l'enjoignant d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales et de rendre compte de la mise en œuvre de ces instructions dans son prochain plan d'entreprise. La Société est en train d'examiner ses politiques actuelles ainsi que les politiques, ordonnances et instruments connexes du Conseil du Trésor, afin d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec celles du Conseil du Trésor, dans les meilleurs délais et au plus tard en 2017.

## 2. Règles de présentation

**Déclaration de conformité** • La Société a établi ses états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Conformément aux dispositions de cette norme, les états financiers consolidés résumés intermédiaires ne présentent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans des états financiers consolidés annuels. Ils doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées et en vigueur à la date de clôture. Le Conseil d'administration a approuvé les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires et en a autorisé la publication le 25 août 2016.

**Règles de présentation** • Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis au coût historique, sauf pour les cas autorisés par les IFRS et lorsque les notes indiquent qu'une autre méthode a été appliquée. Même si la date de clôture de l'exercice de la Société, qui est le 31 décembre, coïncide avec la fin de l'année civile, les dates de clôture des trimestres de la Société ne correspondent pas nécessairement aux trimestres de l'année civile. De fait, les trimestres financiers de la Société ont 13 semaines. Les montants sont présentés en millions, sauf indication contraire.

**Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation** • Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens. Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle de la Société.

**Caractère saisonnier des activités** • Le volume des opérations consolidées de la Société varie au cours d'un même exercice, les pics de demande ayant lieu pendant les fêtes de fin d'année au cours du quatrième trimestre. Pendant les trois premiers trimestres de l'exercice, la demande baisse généralement de manière constante et les creux ont habituellement lieu pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les opérations consolidées prennent en compte des coûts fixes importants qui ne varient pas à court terme en fonction des fluctuations de la demande de services.

**Principales méthodes comptables** • Les principales méthodes comptables utilisées pour les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentées à la note 2 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2015, sauf pour ce qui est de l'application des nouvelles normes, des modifications et des interprétations entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016, dont il est question à la note 3 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires de la période de 13 semaines close le 2 avril 2016. Les méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

**Méthode de consolidation** • Les états financiers consolidés résumés intermédiaires comprennent les comptes de la Société et de ses filiales : Les Investissements Purolator Ltée (Purolator), Groupe SCI inc. (SCI) et Innovapost Inc. (Innovaposte). La Société, Purolator, SCI et Innovaposte sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada ou de Groupe d'entreprises.

**Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations** • L'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs, en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées dans ces états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites à court terme, par la direction, de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses ainsi que d'autres estimations ou hypothèses, conjuguées aux résultats réels, entraînent une modification importante des valeurs comptables et des informations présentées dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures, si les révisions ont une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures. Les jugements critiques et les sources principales d'incertitude relative aux estimations sont présentés dans la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

### 3. Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées

#### a) Nouvelles normes, modifications ou interprétations

Ni l'International Accounting Standards Board (IASB) ni l'IFRS Interpretations Committee n'ont publié de nouvelles normes, modifications ou interprétations dont l'adoption était obligatoire au cours du deuxième trimestre.

#### b) Normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur

Ni l'IASB ni l'IFRS Interpretations Committee n'ont publié de nouvelles normes, modifications ou interprétations pouvant avoir une incidence future sur le Groupe d'entreprises. Les normes, les modifications et les interprétations non encore entrées en vigueur sont présentées à la note 4 b) afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et à la note 3 b) afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société de la période de 13 semaines close le 2 avril 2016.

### 4. Autres actifs courants

Aux	2 juillet 2016	31 décembre 2015
Impôts à recevoir	14 \$	6 \$
Charges payées d'avance	107	94
Actifs détenus en vue de la vente	2	3
Total des autres actifs courants	<b>123 \$</b>	103 \$

Au 2 juillet 2016, la totalité des propriétés classées comme étant détenues en vue de la vente concerne le secteur Postes Canada. On prévoit que le produit de la vente de ces biens permettra de recouvrer entièrement leur valeur comptable.



## 5. Immobilisations

### a) Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel de production	Véhicules	Comptoirs de vente, mobilier et matériel de bureau	Autre matériel	Actifs en cours de développement	Total
<b>Coût</b>									
Solde au 31 décembre 2015	315 \$	2 018 \$	273 \$	1 315 \$	524 \$	421 \$	904 \$	89 \$	5 859 \$
Entrées	–	15	3	7	4	5	7	13	54
Reclassement comme actifs détenus en vue de la vente	–	(2)	–	–	–	–	–	–	(2)
Mises hors service	–	–	–	(2)	(1)	(1)	(3)	–	(7)
Transferts	–	7	1	2	–	–	8	(18)	–
<b>Solde au 2 juillet 2016</b>	<b>315 \$</b>	<b>2 038 \$</b>	<b>277 \$</b>	<b>1 322 \$</b>	<b>527 \$</b>	<b>425 \$</b>	<b>916 \$</b>	<b>84 \$</b>	<b>5 904 \$</b>
<b>Cumul des amortissements</b>									
Solde au 31 décembre 2015	– \$	1 013 \$	210 \$	764 \$	305 \$	351 \$	478 \$	– \$	3 121 \$
Amortissement	–	28	7	43	25	12	22	–	137
Reclassement comme actifs détenus en vue de la vente	–	(2)	–	–	–	–	–	–	(2)
Mises hors service	–	–	–	(1)	(1)	–	(3)	–	(5)
<b>Solde au 2 juillet 2016</b>	<b>– \$</b>	<b>1 039 \$</b>	<b>217 \$</b>	<b>806 \$</b>	<b>329 \$</b>	<b>363 \$</b>	<b>497 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>3 251 \$</b>
<b>Valeurs comptables</b>									
31 décembre 2015	315 \$	1 005 \$	63 \$	551 \$	219 \$	70 \$	426 \$	89 \$	2 738 \$
<b>2 juillet 2016</b>	<b>315 \$</b>	<b>999 \$</b>	<b>60 \$</b>	<b>516 \$</b>	<b>198 \$</b>	<b>62 \$</b>	<b>419 \$</b>	<b>84 \$</b>	<b>2 653 \$</b>

### b) Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Logiciels en cours de développement	Contrats de services et relations clients	Total
<b>Coût</b>				
Solde au 31 décembre 2015	684 \$	21 \$	30 \$	735 \$
Entrées	2	23	–	25
<b>Solde au 2 juillet 2016</b>	<b>686 \$</b>	<b>44 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>760 \$</b>
<b>Cumul des amortissements</b>				
Solde au 31 décembre 2015	601 \$	– \$	27 \$	628 \$
Amortissement	20	–	–	20
<b>Solde au 2 juillet 2016</b>	<b>621 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>27 \$</b>	<b>648 \$</b>
<b>Valeurs comptables</b>				
31 décembre 2015	83 \$	21 \$	3 \$	107 \$
<b>2 juillet 2016</b>	<b>65 \$</b>	<b>44 \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>112 \$</b>

## 6. Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme

### a) Passif net au titre des prestations définies

Le passif net au titre des prestations définies comptabilisé et présenté dans l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière se présente comme suit :

<b>Aux</b>	<b>2 juillet 2016</b>	31 décembre 2015
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	<b>115 \$</b>	157 \$
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite	5 070 \$	2 820 \$
Passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	3 965	3 640
Total des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	<b>9 035 \$</b>	6 460 \$
Partie courante des passifs au titre des autres avantages à long terme	<b>62 \$</b>	62 \$
Partie non courante des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	<b>8 973 \$</b>	6 398 \$

### b) Coût des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies

Les composantes du coût des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies comptabilisées à l'état consolidé résumé intermédiaire du résultat global se présentent comme suit :

<b>Périodes de 13 semaines closes les</b>	<b>2 juillet 2016</b>			4 juillet 2015		
	<b>Régimes de retraite</b>	<b>Autres régimes d'avantages</b>	<b>Total</b>	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total
Coût des services rendus au cours de la période	122 \$	27 \$	149 \$	127 \$	28 \$	155 \$
Coût financier	263	38	301	253	36	289
Produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(235)	–	(235)	(218)	–	(218)
Autres frais administratifs	3	–	3	4	–	4
Charge au titre des prestations définies	153	65	218	166	64	230
Charge au titre des cotisations définies	3	–	3	2	–	2
Charge totale	156	65	221	168	64	232
Rendement des titres réservés	–	(5)	(5)	–	(5)	(5)
<b>Composante incluse dans la charge au titre des avantages du personnel</b>	<b>156 \$</b>	<b>60 \$</b>	<b>216 \$</b>	168 \$	59 \$	227 \$
Pertes (profits) de réévaluation :						
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion du produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(334) \$	– \$	(334) \$	267 \$	– \$	267 \$
Pertes actuarielles (gains actuariels)	1 203	168	1 371	(1 729)	(207)	(1 936)
<b>Composante incluse dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>869 \$</b>	<b>168 \$</b>	<b>1 037 \$</b>	(1 462) \$	(207) \$	(1 669) \$

Périodes de 26 semaines closes les	2 juillet 2016			4 juillet 2015		
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total
Coût des services rendus au cours de la période	245 \$	54 \$	299 \$	259 \$	57 \$	316 \$
Coût financier	529	76	605	513	73	586
Produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(473)	–	(473)	(443)	–	(443)
Autres frais administratifs	7	–	7	7	–	7
Charge au titre des prestations définies	308	130	438	336	130	466
Charge au titre des cotisations définies	6	–	6	5	–	5
Charge totale	314	130	444	341	130	471
Rendement des titres réservés	–	(10)	(10)	–	(10)	(10)
<b>Composante incluse dans la charge au titre des avantages du personnel</b>	<b>314 \$</b>	<b>120 \$</b>	<b>434 \$</b>	<b>341 \$</b>	<b>120 \$</b>	<b>461 \$</b>
Pertes (profits) de réévaluation :						
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion du produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	91 \$	– \$	91 \$	(835) \$	– \$	(835) \$
Pertes actuarielles (gains actuariels)	2 064	272	2 336	(407)	(50)	(457)
<b>Composante incluse dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>2 155 \$</b>	<b>272 \$</b>	<b>2 427 \$</b>	<b>(1 242) \$</b>	<b>(50) \$</b>	<b>(1 292) \$</b>

### c) Total des paiements versés en espèces

Le total des paiements versés en espèces au titre des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme pour le Groupe d'entreprises se présente comme suit :

Périodes de	13 semaines closes les		26 semaines closes les	
	2 juillet 2016	4 juillet 2015	2 juillet 2016	4 juillet 2015
Prestations versées directement aux bénéficiaires au titre des régimes des autres avantages	41 \$	39 \$	77 \$	79 \$
Cotisations régulières de l'employeur aux régimes de retraite	66	67	145	148
Cotisations spéciales de l'employeur aux régimes de retraite	12	15	26	31
Paiements versés en espèces au titre des régimes à prestations définies	119	121	248	258
Cotisations aux régimes à cotisations définies	3	2	6	5
<b>Total des paiements versés en espèces</b>	<b>122 \$</b>	<b>123 \$</b>	<b>254 \$</b>	<b>263 \$</b>

L'estimation du montant total des cotisations aux régimes de retraite à prestations définies en 2016 pour le Groupe d'entreprises n'a pas évolué de manière significative par rapport au montant présenté dans les états financiers consolidés audités de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ce montant estimatif prend en compte la dispense de l'obligation de verser des cotisations spéciales à son régime de retraite agréé de 2014 à 2017 dont elle bénéficie, comme l'autorise le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes*. En 2018, la Société s'attend à être de nouveau assujettie à la réglementation de la *Loi sur les normes de prestation de pension de 1985*. Aux termes de cette réglementation, le montant total de l'allègement est plafonné à 15 % de la juste valeur des actifs d'un régime. Au-delà de cette limite, Postes Canada, à titre de répondante du Régime, serait tenue d'effectuer des paiements spéciaux pour éliminer tout manque à gagner des actifs sur les passifs, selon les évaluations actuarielles, sur une période de 5 ans en présomption de solvabilité et de 15 ans en présomption de continuité.

## 7. Impôt sur le résultat

La Société est une société d'État désignée aux fins de l'impôt sur les bénéfices. Elle est donc, de ce fait, assujettie à l'impôt sur le résultat du palier fédéral en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les filiales de la Société sont assujetties à l'impôt sur le résultat des paliers fédéral et provinciaux.

Périodes de	13 semaines closes les		26 semaines closes les	
	2 juillet 2016	4 juillet 2015	2 juillet 2016	4 juillet 2015
Charge d'impôt exigible sur le résultat	38 \$	20 \$	60 \$	37 \$
Produit d'impôt différé afférent à l'apparition et à la résorption des différences temporelles	(37)	(22)	(48)	(31)
Charge (produit) d'impôt	<b>1 \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>6 \$</b>

## 8. Autres éléments du résultat global

Période de 13 semaines close le 2 juillet 2016	Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net	
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente – profits de la période	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
Solde cumulé au 2 avril 2016	50 \$	4 \$	54 \$		
Montant de la période Impôt sur le résultat	19 \$ (5)	– \$ –	19 \$ (5)	(1 037) \$ 260	(1 018) \$ 255
<b>Montant net</b>	<b>14 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>14 \$</b>	<b>(777) \$</b>	<b>(763) \$</b>
<b>Solde cumulé au 2 juillet 2016</b>	<b>64 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>68 \$</b>		

Période de 13 semaines close le 4 juillet 2015	Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net	
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente – profits de la période	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
Solde cumulé au 4 avril 2015	76 \$	2 \$	78 \$		
Montant de la période Impôt sur le résultat	(29) \$ 6	1 \$ –	(28) \$ 6	1 669 \$ (417)	1 641 \$ (411)
Montant net	(23) \$	1 \$	(22) \$	1 252 \$	1 230 \$
Solde cumulé au 4 juillet 2015	53 \$	3 \$	56 \$		

Période de 26 semaines close le 2 juillet 2016	Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net	
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente – profits de la période	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
Solde cumulé au 31 décembre 2015	43 \$	5 \$	48 \$		
Montant de la période Impôt sur le résultat	28 \$ (7)	(1) \$ –	27 \$ (7)	(2 427) \$ 609	(2 400) \$ 602
<b>Montant net</b>	<b>21 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>20 \$</b>	<b>(1 818) \$</b>	<b>(1 798) \$</b>
<b>Solde cumulé au 2 juillet 2016</b>	<b>64 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>68 \$</b>		

Période de 26 semaines close le 4 juillet 2015	Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net	
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente – profits de la période	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
Solde cumulé au 31 décembre 2014	53 \$	1 \$	54 \$		
Montant de la période Impôt sur le résultat	– \$ –	2 \$ –	2 \$ –	1 292 \$ (322)	1 294 \$ (322)
Montant net	– \$	2 \$	2 \$	970 \$	972 \$
Solde cumulé au 4 juillet 2015	53 \$	3 \$	56 \$		

## 9. Provisions

### Équité salariale

Une provision comptabilisée au titre des salaires et avantages à payer et provisions connexes constitue la meilleure estimation de la direction des passifs qui devront encore être engagés pour respecter le protocole d'entente conclu entre l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) et la Société relativement à sa plainte d'écart salarial. La Société a avisé l'AFPC que les anciens employés qui ne peuvent pas être joints par courrier ou autrement ont cinq ans pour réclamer les sommes auxquelles ils ont droit en vertu du protocole d'entente. La période de cinq ans a commencé le 28 juillet 2016.

## 10. Passifs éventuels

- a) En octobre 2012, la Société a été avisée par la Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) que l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) avait demandé la réactivation de sa plainte sur l'équité salariale déposée initialement en 1982. Le rapport de l'enquêteur de la Commission, publié le 8 décembre 2014, concluait que les différends en matière d'équité salariale de la période allant de 1991 à 1997 demeuraient sans réponses et qu'ils devaient être renvoyés au Tribunal canadien des droits de la personne (le Tribunal) sans autre forme d'enquête. Le 30 janvier 2015, la Société a présenté à la Commission un mémoire portant sur ce rapport. En mars 2015, la Commission a statué que le fond de cette affaire devait être entendu par le Tribunal. Des documents à l'appui de la requête de la Société en révision judiciaire de la décision de la Commission ont été déposés le 24 avril 2015. La requête en révision judiciaire de Postes Canada a été entendue par la Cour fédérale le 7 juin 2016. Le 28 juillet 2016, la Cour fédérale a rendu sa décision et a rejeté la requête en révision judiciaire de Postes Canada.

Le 28 août 2015, Postes Canada a également présenté au Tribunal un avis selon lequel elle déposerait une requête en irrecevabilité de la plainte ou, à tout le moins, une demande de suspension de celle-ci jusqu'à ce qu'une décision soit rendue au terme de la révision judiciaire. Le 15 avril 2016, Postes Canada a fourni les documents écrits à l'appui de sa requête. À la demande du Tribunal, les parties, soit Postes Canada, l'ACMPA et la Commission, ont toutes trois présenté leurs arguments écrits le 22 juin 2016. Le 24 août 2016, le Tribunal a interrogé les parties au sujet de leurs demandes concernant l'objection de l'ACMPA à la requête en irrecevabilité déposée par Postes Canada, et il en examine actuellement le bien-fondé.

Il est impossible pour le moment de déterminer l'issue de cette plainte. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à cet égard dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

- b)** La convention collective signée en mai 2007 entre la Société et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) a expiré en janvier 2011. À la suite des grèves tournantes déclenchées dans tout le pays par le STTP et du lock-out décrété par la Société, le gouvernement du Canada a déposé un projet de loi forçant le retour au travail, qui a reçu la sanction royale en juin 2011. En octobre 2011, le STTP a déposé une requête de contestation de la constitutionnalité de la loi. De nouvelles ententes ont par la suite été ratifiées et signées en décembre 2012.

L'audition de la requête du STTP a eu lieu en octobre 2015. Dans son jugement rendu le 28 avril 2016, la cour a déterminé que la loi forçant le retour au travail n'était pas valide. Aucune autre réparation, financière ou autre, n'a été accordée.

- c)** En novembre 2014, le STTP et d'autres organisations ont présenté à la Cour fédérale une demande de révision judiciaire de la décision de Postes Canada concernant la conversion du service de livraison du courrier à la porte vers des boîtes postales communautaires. Certaines communautés urbaines de Montréal se sont vu accorder le statut d'intervenant dans ce dossier. La date de l'audition de la demande n'a pas encore été fixée, et l'affaire est actuellement en suspens en attendant les résultats de l'examen indépendant de Postes Canada. Il est impossible pour le moment de déterminer l'issue de cette contestation. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à cet égard dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.
- d)** Dans le cours normal de ses activités, le Groupe d'entreprises conclut des ententes qui prévoient des indemnités en faveur de tiers. De plus, chaque société du Groupe d'entreprises offre des indemnités à chacun de ses administrateurs et de ses dirigeants ainsi qu'à certains de ses employés, soit aux termes de règlements administratifs, soit aux termes d'ententes, afin de les dédommager pour les réclamations dont ils pourraient faire l'objet ou les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions d'administrateurs ou de dirigeants du Groupe d'entreprises ou dans l'exercice de leurs fonctions d'administrateurs, de dirigeants ou d'une autre fonction semblable au sein d'une autre entité à la demande du Groupe d'entreprises.

En général, ces ententes ne précisent pas les limites du Groupe d'entreprises en matière de responsabilité. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer les passifs éventuels futurs au titre de telles indemnités. Aucun montant n'a donc été comptabilisé dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires à cet égard.

- e)** Dans le cours normal de ses activités, le Groupe d'entreprises est partie à différentes réclamations et divers litiges pour lesquels les sorties de ressources nécessaires pour éteindre les obligations qui en découleraient ne peuvent être estimées ou ne sont pas probables à l'heure actuelle. Lorsqu'une obligation est manifeste, la Société comptabilise des provisions au titre de litiges si une sortie de ressources est probable, et qu'il est possible d'en estimer le montant de manière raisonnable.
- f)** Certains bâtiments de la Société contiennent des matériaux composés d'amiante que la Société serait obligée de retirer et de détruire de manière spéciale si elle entamait des projets de rénovation majeure ou de démolition partielle ou entière. Tant que ces projets ne seront pas amorcés, il n'y aura aucune obligation de retirer ou de détruire les matériaux contenant de l'amiante. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à cet égard dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

De même, la juste valeur des obligations de démantèlement liées à la remise en état des sites après l'enlèvement permanent d'une boîte postale communautaire d'un lieu ne peut pas être raisonnablement estimée, car la Société ne connaît pas les dates de règlement des obligations. La Société continuera d'évaluer sa capacité d'estimer les justes valeurs de ses obligations de démantèlement à chaque date de clôture.

## 11. Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers

### Justes valeurs des instruments financiers

Le tableau suivant présente les justes valeurs estimatives des instruments financiers conformément aux méthodes comptables du Groupe d'entreprises. Les justes valeurs sont déterminées et présentées selon la hiérarchie décrite ci-dessous qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les estimations.

Au 2 juillet 2016	Niveau 1 <sup>1</sup>	Niveau 2 <sup>2</sup>	Niveau 3 <sup>3</sup>	Total
<b>Actifs évalués à la juste valeur</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	561 \$	109 \$	– \$	<b>670 \$</b>
Titres négociables	– \$	974 \$	– \$	<b>974 \$</b>
Titres réservés	– \$	577 \$	– \$	<b>577 \$</b>
Clients et autres débiteurs : actifs financiers détenus à des fins de gestion des risques	– \$	12 \$	– \$	<b>12 \$</b>
<b>Passifs évalués au coût amorti</b>				
Prêts et emprunts	– \$	1 379 \$	– \$	<b>1 379 \$</b>

Au 31 décembre 2015	Niveau 1 <sup>1</sup>	Niveau 2 <sup>2</sup>	Niveau 3 <sup>3</sup>	Total
<b>Actifs évalués à la juste valeur</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	515 \$	260 \$	– \$	<b>775 \$</b>
Titres négociables	– \$	837 \$	– \$	<b>837 \$</b>
Titres réservés	– \$	539 \$	– \$	<b>539 \$</b>
<b>Passifs évalués à la juste valeur</b>				
Fournisseurs et autres créditeurs : passifs financiers détenus à des fins de gestion des risques	– \$	1 \$	– \$	<b>1 \$</b>
<b>Passifs évalués au coût amorti</b>				
Prêts et emprunts	– \$	1 394 \$	– \$	<b>1 394 \$</b>

1. Niveau 1 : La juste valeur est établie à partir de cours non ajustés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
2. Niveau 2 : La juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des données d'entrée autres que les cours de marché inclus dans le niveau 1 qui sont observables directement ou indirectement et qui comprennent les données d'entrée ou des cours sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs. Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués en actualisant les flux de trésorerie futurs, ce qui permet ainsi de maximiser l'utilisation des données d'entrée de marché directement ou indirectement observables, comme les taux d'intérêt assortis de modalités, de caractéristiques et de courbes de rendement similaires et de cours sur des marchés à terme établis à partir des taux d'intérêt et des écarts de crédit d'instruments identiques ou semblables.
3. Niveau 3 : La juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des données d'entrée de marché non observables reposant sur la meilleure estimation de la direction.

Il n'y a eu aucun transfert entre les divers niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours de la période de 26 semaines close le 2 juillet 2016.

Les justes valeurs des éléments suivants sont proches des valeurs comptables de ceux-ci en raison de leur règlement prévu à court terme : clients et autres débiteurs, fournisseurs et autres créditeurs, salaires et avantages à payer et provisions connexes.

### Facteurs de risques financiers

Les instruments financiers du Groupe d'entreprises l'exposent à un éventail de risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque marchandises), le risque de crédit et le risque de liquidité. Ces risques financiers n'ont pas évolué de manière significative depuis la clôture de la dernière période. Des informations actualisées sont présentées ci-après sur la nature et l'étendue du risque de change et du risque de liquidité.

#### a) Risque de marché

**Risque de change** • L'exposition au risque de change provient principalement du secteur Postes Canada, pour lequel elle est surtout attribuable aux règlements internationaux avec les administrations postales étrangères et au remboursement des mandats-poste libellés en monnaie étrangère. L'obligation de la Société de parvenir à un règlement avec les administrations postales étrangères est libellée en droits de tirage spéciaux (DTS), soit un panier de monnaies étrangères comprenant le dollar américain (\$ US), l'euro (€), la livre sterling (£) et le yen (¥), alors que les paiements sont généralement libellés en dollars américains.

Le secteur Postes Canada possède un programme de couverture économique visant à réduire les risques liés aux soldes en monnaies étrangères et aux ventes libellées en DTS prévues. Les contrats de change à terme en vigueur se détaillent comme suit :

**Au 2 juillet 2016**

Devise	Montant notionnel	Équivalent en dollars canadiens	Taux contractuel moyen	Échéance	Type	Juste valeur
Dollar américain	67 \$ US	93 \$	1,38 \$/\$ US	14 juillet-15 décembre 2016	Vente à terme	6 \$
Euro	43 €	65	1,52 \$/€	15 juillet-16 décembre 2016	Vente à terme	4
Livre sterling	10 £	20	2,01 \$/£	15 juillet-16 décembre 2016	Vente à terme	3
Yen	1 083 ¥	13	0,012 \$/¥	15 juillet-16 décembre 2016	Vente à terme	(1)
<b>Total</b>		<b>191 \$</b>				<b>12 \$</b>

**Au 31 décembre 2015**

Devise	Montant notionnel	Équivalent en dollars canadiens	Taux contractuel moyen	Échéance	Type	Juste valeur
Dollar américain	25 \$ US	34 \$	1,35 \$/\$ US	14 janvier 2016	Vente à terme	(1) \$
Euro	15 €	23	1,49 \$/€	15 janvier 2016	Vente à terme	–
Livre sterling	3 £	6	2,06 \$/£	15 janvier 2016	Vente à terme	–
Yen	300 ¥	3	0,011 \$/¥	15 janvier 2016	Vente à terme	–
<b>Total</b>		<b>66 \$</b>				<b>(1) \$</b>

Les profits (pertes) de change et les profits (pertes) sur dérivés s'établissent comme suit :

	Périodes de 13 semaines closes les			2 juillet 2016			4 juillet 2015		
	Profits (pertes) de change	Profits sur dérivés	Total	Profits de change	Pertes sur dérivés	Total	Profits de change	Pertes sur dérivés	Total
Latents	1 \$	1 \$	2 \$	1 \$	(2) \$	(1) \$	1 \$	(2) \$	(1) \$
Réalisés	(1)	3	2	–	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>– \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>(1) \$</b>

	Périodes de 26 semaines closes les			2 juillet 2016			4 juillet 2015		
	Profits (pertes) de change	Profits sur dérivés	Total	Profits de change	Pertes sur dérivés	Total	Profits de change	Pertes sur dérivés	Total
Latents	(10) \$	13 \$	3 \$	2 \$	(3) \$	(1) \$	2 \$	(3) \$	(1) \$
Réalisés	3	1	4	4	(3)	1	4	(3)	1
<b>Total</b>	<b>(7) \$</b>	<b>14 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>(6) \$</b>	<b>– \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>(6) \$</b>	<b>– \$</b>

**b) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que court une société de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. Le Groupe d'entreprises gère le risque de liquidité en constituant des réserves suffisantes de trésorerie, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels, et en rapprochant les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. L'excédent de trésorerie est investi dans un éventail de titres à court terme du marché monétaire. Le Groupe d'entreprises investit dans des titres de qualité de crédit supérieure de gouvernements ou de sociétés, conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'administration.

Se reporter aux notes 17 et 24 c) afférentes aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2015 pour un complément d'information sur les facilités d'emprunt autorisées actuelles de la Société.



## 12. Autres charges d'exploitation

Périodes de	13 semaines closes les		26 semaines closes les	
	2 juillet 2016	4 juillet 2015	2 juillet 2016	4 juillet 2015
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre Immobilier, installations et entretien	286 \$	293 \$	608 \$	633 \$
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	87	86	179	185
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>503 \$</b>	<b>531 \$</b>	<b>1 042 \$</b>	<b>1 107 \$</b>

## 13. Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement

Périodes de	13 semaines closes les		26 semaines closes les	
	2 juillet 2016	4 juillet 2015	2 juillet 2016	4 juillet 2015
Produit d'intérêts	5 \$	2 \$	8 \$	7 \$
Profit (perte) sur la vente d'immobilisations et d'actifs détenus en vue de la vente	(3)	3	(3)	3
<b>Produits de placement et autres produits</b>	<b>2 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>10 \$</b>
Charge d'intérêts	(12) \$	(12) \$	(24) \$	(24) \$
Autres charges	–	(1)	–	(1)
<b>Charges financières et autres charges</b>	<b>(12) \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>(24) \$</b>	<b>(25) \$</b>
<b>Charges nettes liées aux activités d'investissement et de financement</b>	<b>(10) \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>(19) \$</b>	<b>(15) \$</b>

## 14. Transactions avec des parties liées

La Société est détenue entièrement par le gouvernement du Canada et elle est soumise au contrôle commun avec d'autres organismes publics, ministères et sociétés d'État. Le Groupe d'entreprises a effectué les transactions suivantes avec des parties liées, en plus de celles qui sont présentées ailleurs dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires :

### a) Gouvernement du Canada, ses organismes et les autres sociétés d'État

Périodes de	13 semaines closes les		26 semaines closes les	
	2 juillet 2016	4 juillet 2015	2 juillet 2016	4 juillet 2015
<b>Produits générés par des transactions avec des parties liées</b>	<b>102 \$</b>	<b>69 \$</b>	<b>174 \$</b>	<b>141 \$</b>
<b>Paiements reçus à titre de compensation en vertu de programmes</b>				
Envois postaux du gouvernement et envois d'articles destinés aux aveugles	5 \$	5 \$	11 \$	11 \$
<b>Loyers versés par les parties liées pour des locaux loués auprès de la Société</b>	<b>2 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>4 \$</b>
<b>Charges relatives aux transactions avec des parties liées</b>	<b>8 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>13 \$</b>

La majeure partie des produits générés par des transactions avec des parties liées concerne des contrats commerciaux pour des services postaux conclus avec le gouvernement du Canada, ainsi que des paiements reçus à titre de compensation du gouvernement du Canada pour la prestation de services postaux parlementaires et l'envoi d'articles en franchise aux aveugles.

Aux	2 juillet 2016	31 décembre 2015
<b>Montants à recevoir des parties liées ou à payer à celles-ci</b>		
Inclus dans les clients et autres débiteurs	47 \$	29 \$
Inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	9 \$	12 \$
<b>Produits différés générés par des transactions avec des parties liées</b>	<b>2 \$</b>	<b>2 \$</b>

**b) Transactions avec des entités pour lesquelles les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises de Postes Canada détiennent le contrôle ou un contrôle conjoint**

Dans le cours normal de ses activités, il arrive que le Groupe d'entreprises interagisse avec des entreprises dont les politiques financières et d'exploitation sont entièrement ou conjointement régies par les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises. Le cas échéant, les principaux dirigeants concernés se retirent toujours de toutes les discussions ou décisions se rattachant aux transactions entre les sociétés. Les seules transactions d'importance réalisées au cours de la période de 26 semaines close le 2 juillet 2016 ont eu lieu entre Purolator et une société contrôlée par l'un des principaux dirigeants du Groupe d'entreprises, qui est administrateur et actionnaire minoritaire de Purolator. Cette société a fourni à Purolator des services de transport aérien pour des montants de 3 millions de dollars et de 5 millions de dollars pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 2 juillet 2016, respectivement (3 millions de dollars et 27 millions de dollars, respectivement, au 4 juillet 2015). Au 2 juillet 2016, Purolator ne doit à cette dernière aucune somme (néant au 31 décembre 2015). Ces transactions ont été effectuées à des prix et à des conditions qui sont comparables à ceux des transactions effectuées avec les autres fournisseurs de Purolator.

**c) Transactions avec les régimes de retraite de la Société**

Au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 2 juillet 2016, la Société a rendu des services administratifs au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes pour des montants de 3 millions de dollars et de 6 millions de dollars, respectivement (3 millions de dollars et 5 millions de dollars, respectivement, au 4 juillet 2015). Au 2 juillet 2016, une créance de 6 millions de dollars (9 millions de dollars au 31 décembre 2015) liée aux transactions avec le Régime est imputée et a été prise en compte dans les clients et autres débiteurs.

Les paiements versés en espèces, y compris les cotisations aux régimes à prestations définies et aux régimes à cotisations définies du Groupe d'entreprises, sont présentés à la note 6 c).

## 15. Informations sectorielles

**Secteurs opérationnels** • Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs opérationnels sont les mêmes que celles du Groupe d'entreprises. Les transactions intersectorielles sont conclues à des conditions qui sont comparables à celles en vigueur sur les marchés. Innovaposte, unité fonctionnelle responsable de la technologie de l'information, fournit au sein du Groupe d'entreprises des services partagés selon le principe de recouvrement des coûts. Sur une base consolidée, le Groupe d'entreprises n'a aucun client externe dont les achats représentent plus de 10 % de la totalité de ses produits.

Pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 2 juillet 2016, l'unité fonctionnelle responsable de la technologie de l'information a touché des produits intragroupe de 59 millions de dollars et de 126 millions de dollars, respectivement (68 millions de dollars et 134 millions de dollars, respectivement, au 4 juillet 2015), a engagé des charges d'exploitation de 59 millions de dollars et de 126 millions de dollars, respectivement (68 millions de dollars et 134 millions de dollars, respectivement, au 4 juillet 2015) et a enregistré un résultat net de néant pour les périodes de présentation de l'information de 13 et de 26 semaines en 2016 et en 2015. Le total des actifs et des passifs au 2 juillet 2016 se chiffre respectivement à 129 millions de dollars et à 78 millions de dollars (125 millions de dollars et 74 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2015).

**Au 2 juillet 2016 et pour la période de 13 semaines close à cette date**

	<b>Postes Canada</b>	<b>Purolator</b>	<b>Logistique</b>	<b>Autre</b>	<b>Total</b>
Produits provenant des clients externes	1 552 \$	373 \$	52 \$	– \$	1 977 \$
Produits intersectoriels	7	4	11	(22)	–
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 559 \$</b>	<b>377 \$</b>	<b>63 \$</b>	<b>(22) \$</b>	<b>1 977 \$</b>
Main-d'œuvre et avantages du personnel	1 127 \$	192 \$	29 \$	27 \$	1 375 \$
Autres charges d'exploitation	368	157	26	(48)	503
Amortissement	65	12	3	–	80
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 560 \$</b>	<b>361 \$</b>	<b>58 \$</b>	<b>(21) \$</b>	<b>1 958 \$</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(1) \$</b>	<b>16 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>19 \$</b>
Produits de placement et autres produits	13 \$	– \$	– \$	(11) \$	2 \$
Charges financières et autres charges	(11)	(1)	–	–	(12)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 \$</b>	<b>15 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>(12) \$</b>	<b>9 \$</b>
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(5)	4	1	1	1
<b>Résultat net</b>	<b>6 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>8 \$</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>7 691 \$</b>	<b>853 \$</b>	<b>117 \$</b>	<b>(351) \$</b>	<b>8 310 \$</b>
Acquisition d'immobilisations	43 \$	7 \$	1 \$	(1) \$	50 \$
<b>Total des passifs</b>	<b>10 737 \$</b>	<b>474 \$</b>	<b>49 \$</b>	<b>(59) \$</b>	<b>11 201 \$</b>

**Au 4 juillet 2015 et pour la période de 13 semaines close à cette date**

	<b>Postes Canada</b>	<b>Purolator</b>	<b>Logistique</b>	<b>Autre</b>	<b>Total</b>
Produits provenant des clients externes	1 510 \$	386 \$	51 \$	– \$	1 947 \$
Produits intersectoriels	8	3	12	(23)	–
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 518 \$</b>	<b>389 \$</b>	<b>63 \$</b>	<b>(23) \$</b>	<b>1 947 \$</b>
Main-d'œuvre et avantages du personnel	1 096 \$	185 \$	28 \$	24 \$	1 333 \$
Autres charges d'exploitation	381	168	28	(46)	531
Amortissement	65	12	2	–	79
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 542 \$</b>	<b>365 \$</b>	<b>58 \$</b>	<b>(22) \$</b>	<b>1 943 \$</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(24) \$</b>	<b>24 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>4 \$</b>
Produits de placement et autres produits	5 \$	– \$	– \$	– \$	5 \$
Charges financières et autres charges	(12)	(1)	–	–	(13)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(31) \$</b>	<b>23 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>(4) \$</b>
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(10)	7	1	–	(2)
<b>Résultat net</b>	<b>(21) \$</b>	<b>16 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>(2) \$</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>6 687 \$</b>	<b>806 \$</b>	<b>110 \$</b>	<b>(333) \$</b>	<b>7 270 \$</b>
Acquisition d'immobilisations	58 \$	11 \$	1 \$	(2) \$	68 \$
<b>Total des passifs</b>	<b>7 953 \$</b>	<b>326 \$</b>	<b>59 \$</b>	<b>(41) \$</b>	<b>8 297 \$</b>

**Au 2 juillet 2016 et pour la période de 26 semaines close à cette date**

	<b>Postes Canada</b>	<b>Purolator</b>	<b>Logistique</b>	<b>Autre</b>	<b>Total</b>
Produits provenant des clients externes	3 171 \$	718 \$	105 \$	– \$	3 994 \$
Produits intersectoriels	14	9	21	(44)	–
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>3 185 \$</b>	<b>727 \$</b>	<b>126 \$</b>	<b>(44) \$</b>	<b>3 994 \$</b>
Main-d'œuvre et avantages du personnel	2 236 \$	382 \$	60 \$	54 \$	2 732 \$
Autres charges d'exploitation	771	315	52	(96)	1 042
Amortissement	127	26	5	(1)	157
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3 134 \$</b>	<b>723 \$</b>	<b>117 \$</b>	<b>(43) \$</b>	<b>3 931 \$</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>51 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>9 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>63 \$</b>
Produits de placement et autres produits	17 \$	– \$	– \$	(12) \$	5 \$
Charges financières et autres charges	(23)	(1)	–	–	(24)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>45 \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>9 \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>44 \$</b>
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	8	1	2	1	12
<b>Résultat net</b>	<b>37 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>(14) \$</b>	<b>32 \$</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>7 691 \$</b>	<b>853 \$</b>	<b>117 \$</b>	<b>(351) \$</b>	<b>8 310 \$</b>
Acquisition d'immobilisations	62 \$	15 \$	3 \$	(1) \$	79 \$
<b>Total des passifs</b>	<b>10 737 \$</b>	<b>474 \$</b>	<b>49 \$</b>	<b>(59) \$</b>	<b>11 201 \$</b>

**Au 4 juillet 2015 et pour la période de 26 semaines close à cette date**

	<b>Postes Canada</b>	<b>Purolator</b>	<b>Logistique</b>	<b>Autre</b>	<b>Total</b>
Produits provenant des clients externes	3 140 \$	769 \$	102 \$	– \$	4 011 \$
Produits intersectoriels	15	22	21	(58)	–
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>3 155 \$</b>	<b>791 \$</b>	<b>123 \$</b>	<b>(58) \$</b>	<b>4 011 \$</b>
Main-d'œuvre et avantages du personnel	2 223 \$	383 \$	56 \$	51 \$	2 713 \$
Autres charges d'exploitation	796	364	54	(107)	1 107
Amortissement	129	26	4	(1)	158
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3 148 \$</b>	<b>773 \$</b>	<b>114 \$</b>	<b>(57) \$</b>	<b>3 978 \$</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>7 \$</b>	<b>18 \$</b>	<b>9 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>33 \$</b>
Produits de placement et autres produits	10 \$	– \$	– \$	– \$	10 \$
Charges financières et autres charges	(24)	(1)	–	–	(25)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(7) \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>9 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>18 \$</b>
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(2)	6	2	–	6
<b>Résultat net</b>	<b>(5) \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>12 \$</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>6 687 \$</b>	<b>806 \$</b>	<b>110 \$</b>	<b>(333) \$</b>	<b>7 270 \$</b>
Acquisition d'immobilisations	105 \$	16 \$	3 \$	(2) \$	122 \$
<b>Total des passifs</b>	<b>7 953 \$</b>	<b>326 \$</b>	<b>59 \$</b>	<b>(41) \$</b>	<b>8 297 \$</b>

POSTES CANADA  
2701 PROM RIVERSIDE BUREAU N1200  
OTTAWA ON K1A 0B1

Renseignements généraux : 1 866 607-6301  
Pour obtenir des informations sur les ressources, visiter [postescanada.ca](http://postescanada.ca).

Canada

